

NATIONS



UNIES

RAPPORTS FINANCIERS ET COMPTES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955

et

RAPPORTS DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : ONZIEME SESSION

SUPPLEMENT No 6 (A/3124)

NEW-YORK, 1956

NATIONS UNIES

**RAPPORTS FINANCIERS
ET COMPTES**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955

et

**RAPPORTS DU COMITE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : ONZIEME SESSION

SUPPLEMENT No 6 (A/3124)

New-York, 1956

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Lettre d'envoi	v
PREMIÈRE PARTIE. — ORGANISATION DES NATIONS UNIES	
Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955.....	3
Comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1955:	
Etat No I. — Crédits ouverts, dépenses engagées et soldes de l'exercice 1955..	16
Etat No II. — Recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire de l'exercice terminé le 31 décembre 1955.....	20
Etat No III. — Actif et passif au 31 décembre 1955.....	22
<i>Tableaux joints à l'état No III:</i>	
A. — Contributions à recevoir des Etats Membres.....	24
B. — Solde dû à certains Etats Membres au titre du transfert des avoirs de la Société des Nations.....	25
C. — Siège permanent: dépenses préliminaires et frais de construction.....	26
D. — Portefeuille: Fonds de roulement et compte "Construction du Siège permanent"	26
E. — Avances aux institutions spécialisées et aux commissions préparatoires..	27
F. — Avances pour divers achats et services remboursables.....	27
G. — Avances reçues des Etats Membres pour le Fonds de roulement.....	28
H. — Fonds de dotation de la Bibliothèque.....	29
I. — Fonds de la Maison internationale de la presse.....	29
J. — Programme élargi d'assistance technique.....	30
Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale.....	33
DEUXIÈME PARTIE. — PROGRAMME ÉLARGI D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS	
Rapport financier relatif aux opérations de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organisation participant au Programme et aux opérations du secrétariat du Bureau de l'assistance technique.....	41
Comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1955:	
Etat No I. — Organisation des Nations Unies: situation au 31 décembre 1955..	47
<i>Tableaux joints à l'état No I:</i>	
A. — Dépenses engagées: coût des projets	48
B. — Dépenses engagées: frais indirects d'exécution	50
C. — Dépenses engagées: dépenses d'administration	50
Etat No II. — Secrétariat du Bureau de l'assistance technique: situation au 31 décembre 1955	51
<i>Tableaux joints à l'état No II:</i>	
A. — Dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison.....	52
B. — Dépenses d'administration centrale du secrétariat du Bureau de l'assis- tance technique	52
Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale.....	55

LETTRE D'ENVOI

8 mai 1956

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Secrétaire général a soumis au Comité des commissaires aux comptes les états financiers de l'Organisation des Nations Unies et les états relatifs au Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays sous-développés. Ces états se rapportent tous à l'exercice financier terminé le 31 décembre 1955. Ils ont été examinés et certifiés exacts par le Comité des commissaires aux comptes qui les transmet à l'Assemblée générale.

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale, je vous présente le rapport du Comité sur les comptes de 1955 de l'Organisation des Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Pour le Comité des commissaires aux comptes:

(Signé) Lars BREIE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Première partie

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955

1. J'ai l'honneur de présenter ci-joint mon rapport financier, accompagné des comptes vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 1955 et du rapport des commissaires aux comptes.

Situation budgétaire

2. L'Assemblée générale a finalement fixé à 50.228.000 dollars [résolution 978 (X)] le montant des crédits ouverts pour l'exercice financier 1955. Comme l'indique l'état No I, les dépenses engagées se sont élevées à 50.089.808 dollars, ce qui donne un solde créditeur de 138.192 dollars. Les recettes accessoires ont dépassé les prévisions de 365.051 dollars. En 1955, les 50.593.051 dollars portés en recettes sous les rubriques "Contributions des Etats Membres" et "Recettes accessoires" ont donc dépassé de 503.243 dollars les dépenses engagées (état No II).

3. L'excédent budgétaire au 31 décembre 1955 s'élevait à 1.006.058 dollars, dont 449.750 dollars ont été portés au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions de 1956, et le reste, soit 556.308 dollars, pourra être porté au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions de 1957. Ces deux sommes se décomposent comme suit:

	<i>Dollars</i>
Somme portée au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions de 1956:	
Economies réalisées en 1955 lors du règlement des engagements de l'exercice antérieur.	221.028
Excédent de 1954	228.722
	449.750
 Somme pouvant être portée au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions de 1957:	
Economies réalisées sur les crédits ouverts en 1955	138.192
Excédent des recettes accessoires de 1955 par rapport aux prévisions approuvées.....	365.051
Economies réalisées en 1955 lors du règlement des engagements de l'exercice antérieur (274.093 dollars), déduction faite des 221.028 dollars portés au crédit des Etats Membres, à valoir sur les contributions de 1956.....	53.065
	556.308

Recettes

4. Les 43.395.400 dollars portés en recettes sous la rubrique "Contributions des Etats Membres pour 1955" se décomposent comme suit: 40.131.200 dollars pour les contributions demandées au titre des ouvertures de crédit initiales (déduction faite des recettes accessoires prévues) et 3.264.200 dollars au titre du budget additionnel, à imputer sur les contributions de 1956. On trouvera au tableau A les éléments qui ont servi à calculer les contributions de 1955, ainsi que le détail pour chaque Etat Membre.

5. Les recettes accessoires se sont élevées à 7.197.651 dollars, soit 365.051 dollars de plus que les 6.832.600 dollars prévus. Les recettes accessoires — prévues et réalisées — se décomposent comme suit:

	<i>Estimations approuvées (Dollars)</i>	<i>Recettes réalisées (Dollars)</i>
Impôt sur les traitements du personnel.....	4.212.400	4.335.869
Location: bureaux, garage, etc.....	301.000	339.247
Personnel et services fournis aux institutions spécialisées, etc.	395.200	452.819
Vente de publications et documents officiels.....	310.000	330.668
Distribution de films	30.000	19.862
Revenus des placements, intérêts, etc.....	151.100	182.849
Vente de matériel de bureau, de transport, etc., usagé	37.400	62.609
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	151.000	202.902
Règlement de la vente spéciale de mobilier, etc., de 1947	38.000	—
Contributions d'Etats non membres.....	111.500	269.371
Vente de timbres-poste de l'ONU.....	450.000	518.810
Service des visites	545.000	362.665
Comptoir de souvenirs des Nations Unies.....	60.000	92.212
Divers	40.000	27.768
	6.832.600	7.197.651

6. Les recettes ont dépassé les prévisions pour la plupart des rubriques. L'augmentation de 123.469 dollars que l'on constate à la rubrique "Impôt sur les traitements du personnel" s'explique en grande partie par l'accroissement des dépenses de personnel prévu au budget additionnel de 1955. On a noté d'autres augmentations importantes sous les rubriques ci-après: "Vente de timbres-poste de l'ONU" (68.810 dollars), ce qui compense largement le déficit de 1954; "Personnel et services fournis" (57.619 dollars); "Contributions d'Etats non membres" (157.871 dollars); l'excédent est dû principalement à des contributions aux dépenses des commissions économiques régionales versées [en application de la résolution 517 (XVII) du Conseil économique et social] par des Etats dont la participation a commencé après la mise au point du projet de budget; "Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs" (51.902 dollars).

C'est à la rubrique "Service des visites" que l'on note le principal déficit relatif (182.000 dollars). Cela s'explique surtout par le fait que l'Organisation n'a pris à son compte la gestion du Service des visites que deux mois après la date prévue, mais ce déficit est partiellement compensé par une diminution des dépenses budgétaires correspondantes. En outre, pendant les trois premiers mois de l'année qui ont précédé la date du transfert à l'ONU de ce service, les recettes d'exploitation nettes ont été inférieures d'environ 40.000 dollars à celles de la période correspondante de 1954. En 1955, il n'y a pas eu de recettes sous la rubrique "Vente spéciale de mobilier de 1947", étant donné qu'un règlement définitif est intervenu par anticipation en 1954, ce qui a fait que, pendant l'exercice 1954, les recettes réelles ont dépassé d'autant les prévisions.

Crédits ouverts et dépenses engagées

7. Pour 1955, l'Assemblée générale [résolution 978 (X)] a finalement voté un budget de 50.228.000 dollars qui a été par la suite modifié par des virements entre chapitres d'un montant total de 188.300 dollars se décomposant comme suit:

	<i>Augmentations</i> (Dollars)	<i>Diminutions</i> (Dollars)
a) Conformément à l'autorisation accordée au paragraphe 3, a, iii, de la résolution 890 (IX):		
<i>Chapitres</i>		
24. Documents officiels		53.300
25. Publications	53.000	
	<u>53.300</u>	<u>53.300</u>
b) Conformément à l'autorisation accordée au paragraphe 3, c, de la résolution 890 (IX), avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires:		
<i>Chapitres</i>		
1. L'Assemblée générale, ses commissions et comités.....		16.000
4. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités.....		15.000
5. Missions spéciales et activités connexes.....		27.000
5a. Service mobile de l'ONU.....		5.000
6. Service relevant directement du Secrétaire général		5.000
8. Département des affaires économiques et sociales	15.000	
9. Département de la tutelle et des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.....		10.000
10. Département de l'information.....		4.000
10a. Service des visites.....		20.000
11. Département des conférences.....	7.000	
12. Bureau des services généraux.....	4.500	
13. Personnel temporaire et consultants.....	12.000	
14. Frais de voyage du personnel.....		21.000
15. Dépenses communes de personnel.....	44.000	
16. Charges communes.....	41.000	
18. Office européen de l'ONU.....		3.000
19. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.....		4.000
20. Centres d'information.....	7.500	
21. Secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient		5.000
25. Publications	4.000	
	<u>135.000</u>	<u>135.000</u>

Les dépenses engagées en 1955 se sont élevées à 50.089.808 dollars, dont 3.621.863 dollars n'avaient pas été réglés au 31 décembre 1955. Sur les crédits ouverts, 138.192 dollars n'ont pas été utilisés et constituent une économie.

8. On verra à l'état No I comment se répartissent, par chapitre, les crédits ouverts en définitive, les dépenses engagées sur ces crédits et les soldes, c'est-à-dire les économies réalisées. La récapitulation des dépenses engagées, par grande catégorie de dépenses, avec les données correspondantes de l'exercice 1954, s'établit comme suit:

	1955		1954	
	Montant (Dollars)	Pourcentage	Montant (Dollars)	Pourcentage
Traitements, salaires et autres dépenses de personnel	33.226.068	66,33	32.714.179	67,44
Voyages et transports	3.581.395	7,15	3.273.965	6,75
Travaux d'imprimerie	1.842.896	3,68	1.439.365	2,97
Location et entretien des locaux	2.565.534	5,12	2.558.813	5,27
Programmes techniques	1.779.600	3,55	1.779.600	3,67
Immobilisations	2.649.466	5,29	2.171.665	4,48
Divers	3.850.386	7,69	4.014.766	8,27
	<u>49.495.345</u>	<u>98,81</u>	<u>47.952.353</u>	<u>98,85</u>
Cour internationale de Justice	594.463	1,19	557.656	1,15
	<u>50.089.808</u>	<u>100,00</u>	<u>48.510.009</u>	<u>100,00</u>

Le montant indiqué pour les voyages et transports se décompose comme suit:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
Déplacements des représentants et des délégués	641.518	548.681
Voyages et subsistance des observateurs	311.671	356.409
Voyages et subsistance du personnel affecté aux enquêtes et recherches ainsi qu'aux réunions de divers organes officiels, et déplacements officiels	1.093.305	829.790
Frais de voyage du personnel à l'occasion du recrutement, des mutations et du rapatriement	394.803	319.113
Frais de voyage pour le congé dans les foyers	858.747	997.719
Transports locaux (y compris la location d'avions, etc., dans les missions)	281.351	222.253
	<u>3.581.395</u>	<u>3.273.965</u>

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954 indiquait que le total des frais de voyage et de transport s'élevait à 1.928.334 dollars. Etant donné la nouvelle présentation du budget en 1955, il a fallu, aux fins de comparaison, ajouter à cette somme 319.113 dollars pour les voyages du personnel à l'occasion du recrutement, des mutations et du rapatriement et 997.719 dollars au titre des voyages pour le congé dans les foyers (en 1954, ces deux postes étaient inscrits au chapitre "Dépenses communes de personnel"), ainsi que 28.799 dollars pour les autres voyages officiels, ce qui porte à 3.273.965 dollars le total de l'exercice 1954. L'augmentation des dépenses en 1955 (307.430 dollars) s'explique principalement par la réunion de l'Assemblée générale à San-Francisco (78.876 dollars) et celle de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (161.397 dollars).

On trouvera, dans les paragraphes ci-après, des renseignements plus détaillés sur les dépenses engagées en 1955 aux principaux postes du budget, avec l'indication des chiffres correspondants de 1954 et des notes explicatives sur les questions qui présentent un intérêt particulier. A cet égard, il convient aussi de noter que, dans certains cas, lorsque la présentation du projet de budget de 1955 n'était pas la même que celle du projet de budget de 1954, on a aligné la présentation des chiffres de 1954 sur celle de 1955 pour assurer la comparabilité nécessaire.

9. *Titre premier.* — *Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et comités:* 1.008.513 dollars.

Les dépenses engagées à ce titre en 1955 ont dépassé d'environ 120.000 dollars celles de 1954. Les dépenses imputables à l'Assemblée générale, ses commissions et comités ont accusé une diminution de 20.000 dollars, mais il y a eu augmentation à peu près générale dans les autres chapitres et notamment sous les rubriques suivantes: a) le Sous-Comité de la Commission du désarmement, dont la session a duré plus longtemps que prévu, ce qui a coûté 30.000 dollars de plus; b) les réunions des commissions économiques régionales (l'augmentation de 57.000 dollars est due au fait que la Commission économique pour l'Amérique latine et la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ont tenu en 1955 des réunions plénières en dehors de leur siège, alors qu'en 1954 la Commission économique pour l'Amérique latine n'avait pas tenu de réunion plénière; c) les missions de tutelle dont les dépenses accusent une augmentation de 24.000 dollars (en 1955, il a fallu envoyer deux Missions de visite au Togo et au Cameroun, alors qu'en 1954 une seule Mission de visite s'était rendue en Afrique orientale).

10. *Titre II. — Missions spéciales et activités connexes: 2.224.727 dollars.*

On trouvera ci-dessous une récapitulation des dépenses engagées en 1955 avec les données correspondantes pour 1954:

	<i>Traitements et salaires (Dollars)</i>	<i>Voyages et transports (Dollars)</i>	<i>Divers (Dollars)</i>	<i>1955 Total (Dollars)</i>	<i>1954 Total (Dollars)</i>
Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine et Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine	132.417	389.271	177.751	699.439	690.500
Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.....	18.214	75.740	37.303	131.257	168.134
Médailles commémoratives de Corée.....	—	—	139.336	139.336	152.518
Représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan et Groupe d'observateurs militaires pour l'Inde et le Pakistan.....	52.231	326.407	69.486	448.124	529.023
Tribunal des Nations Unies en Libye.....	70.197	21.293	2.392	93.882	113.416
Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne	28.235	70.497	26.556	125.288	175.526
Rapatriement des enfants grecs.....	4.100	4.100	—	8.200	6.700
Commission des Nations Unies pour l'étude de la situation raciale dans l'Union Sud-Africaine et Comité chargé d'étudier le traitement des personnes d'origine indienne dans l'Union Sud-Africaine	5.841	16.694	1.731	24.266	24.289 ^a
Mission confiée au Secrétaire général en application de la résolution 906 (IX) de l'Assemblée générale	3.757	29.011	4.843	37.611	—
Observateurs militaires des Nations Unies en Grèce	—	—	—	—	42.787
Tribunal des Nations Unies en Erythrée.....	—	—	—	—	14.137
Commission des Nations Unies pour l'Indonésie	—	—	—	—	3.150
	<u>314.992</u>	<u>933.013</u>	<u>459.398</u>	<u>1.707.403</u>	<u>1.920.180</u>
Service mobile	346.015	90.377	80.932	517.324	605.117
	<u>661.007</u>	<u>1.023.390</u>	<u>540.330</u>	<u>2.224.727</u>	<u>2.525.297</u>

^a Pour l'exercice 1954, la somme indiquée ne concerne que la Commission des Nations Unies pour l'étude de la situation raciale dans l'Union Sud-Africaine.

11. *Titre III. — Siège de l'Organisation à New-York: 30.282.265 dollars.*

Les dépenses engagées à ce titre sont inscrites dans le tableau ci-après, par catégorie, avec indication des sommes correspondantes pour l'exercice précédent:

	<i>1955 (Dollars)</i>	<i>1954 (Dollars)</i>
<i>Traitements et salaires, etc.</i>	19.693.872	19.567.877
<i>Autres dépenses directes des départements:</i>		
Services de radio.....	335.269	342.102
Fournitures et services cinématographiques.....	175.375	179.317
Divers	133.008	139.750
	<u>643.652</u>	<u>661.169</u>
<i>Frais de voyage:</i>		
Personnel en mission	86.512	97.479
À l'occasion du recrutement, des mutations et du rapatriement..	251.014	207.594
Pour le congé dans les foyers.....	672.578	837.873
	<u>1.010.104</u>	<u>1.142.946</u>
<i>Dépenses communes de personnel:</i>		
Pensions et retraites	1.993.451	2.014.538
Installation du personnel et cessation de service.....	673.741	793.377
Autres dépenses communes de personnel.....	2.232.321	2.247.628
Formation professionnelle et autres services destinés au personnel	99.537	69.694
	<u>4.999.050</u>	<u>5.125.237</u>

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
<i>Charges communes:</i>		
Communications et transport de marchandises.....	509.008	516.439
Location et entretien des locaux	2.227.947	2.243.835
Papeterie et fournitures	330.288	299.202
Location et entretien du matériel.....	536.736	509.430
Divers	162.253	179.014
	<u>3.766.232</u>	<u>3.747.920</u>
<i>Matériel:</i>		
Mobilier et matériel de bureau	122.825	109.416
Autre matériel et ouvrages destinés à la Bibliothèque.....	46.530	65.174
	<u>169.355</u>	<u>174.590</u>
<i>Améliorations apportées aux locaux</i>	—	565.000
	<u>30.282.265</u>	<u>30.984.739</u>

L'article *Installation du personnel et cessation de service* comprend les rubriques suivantes:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
Indemnités versées à la cessation de service.....	355.300	501.867
Prime de rapatriement	107.961	97.231
Transport du mobilier des fonctionnaires.....	158.913	148.649
Divers	51.567	45.630
	<u>673.741</u>	<u>793.377</u>

L'article *Autres dépenses communes de personnel* comprend les rubriques suivantes:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
Indemnités pour enfants à charge, pour frais d'études, etc.....	467.103	462.321
Cotisation à l'assurance maladie et autres assurances sociales....	102.154	108.440
Remboursement de l'impôt national sur le revenu.....	1.630.000	1.650.000
Divers	33.064	26.867
	<u>2.232.321</u>	<u>2.247.628</u>

Ne figure pas sous la rubrique *Indemnités versées à la cessation de service* le montant des indemnités accordées par le Tribunal administratif qui, conformément aux dispositions de la résolution 888 (IX) de l'Assemblée générale, doit être prélevé sur la Caisse spéciale d'indemnisation. On trouvera ci-après la récapitulation des opérations de la Caisse en 1955 et sa situation en fin d'exercice:

	Dollars
Dotation initiale par prélèvement sur le produit de l'impôt ("contributions") sur les traitements du personnel	250.000
<i>A déduire:</i>	
Somme prélevée sur la Caisse en 1955, à raison d'indemnités accordées à 13 fonctionnaires licenciés	175.017
	<u>74.983</u>

12. *Titre IV. — Office européen de l'ONU: 5.682.038 dollars.*

Les dépenses de l'Office européen peuvent se récapituler comme suit:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
<i>Dépenses directes:</i>		
Office européen	2.590.079	2.335.492
Centre d'information	99.644	98.522
Secrétariat du Comité central permanent de l'opium.....	67.721	57.668
Commission économique pour l'Europe.....	941.903	937.188
Division des stupéfiants	65.778	—
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.....	569.963	585.772
	<u>4.335.088</u>	<u>4.014.642</u>
<i>Dépenses communes:</i>		
Dépenses communes de personnel.....	794.489	697.627
Charges communes	413.615	453.139
Matériel	138.846	139.287
	<u>5.682.038</u>	<u>5.304.695</u>

La somme de 649.844 dollars inscrite à l'état No I, pour le chapitre 19 (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), comprend les 569.963 dollars qui apparaissent ci-dessus à la rubrique "Dépenses directes" et 79.881 dollars pour les bureaux auxiliaires comptabilisés dans les "Dépenses communes".

Outre ces dépenses, l'Organisation a, en 1955, engagé des dépenses couvertes par certains dons et subventions: ces dépenses se sont élevées à 40.071 dollars, dont 5.557 dollars donnés par la Fondation Rockefeller (bourses d'études économiques principalement); 18.692 dollars fournis par la Fondation Ford et 3.608 dollars par le Fonds humanitaire (au profit des réfugiés); 10.122 dollars prélevés sur le Fonds de dotation de la Bibliothèque ont servi à acheter des livres et du matériel pour la Bibliothèque.

Le Haut-Commissaire pour les réfugiés rend compte directement à l'Assemblée générale de la gestion du Fonds des Nations Unies pour les réfugiés.

13. *Titre V. — Centres d'information:* 893.162 dollars.

Les dépenses engagées par les divers centres en 1955 et 1954 s'établissent comme suit:

<i>Centres</i>	<i>1955</i> <i>(Dollars)</i>	<i>1954</i> <i>(Dollars)</i>
Athènes	20.449	17.014
Belgrade	27.397	24.645
Bogota	21.834	10.654
Buenos-Aires	38.055	37.754
Changhai (y compris Djakarta et Manille)	68.588	60.695
Copenhague	53.148	45.446
Karachi	31.069	31.090
Le Caire	59.205	55.691
Londres	98.274	103.319
Mexico	66.547	57.071
Monrovia	30.926	30.840
Moscou	72.757	73.972
New-Delhi	49.072	44.255
Paris	89.631	88.155
Prague	36.992	32.350
Rio-de-Janeiro	55.541	41.734
Sydney	25.474	27.391
Téhéran	9.151	8.645
Washington (D. C.)	39.052	62.257
	<u>893.162</u>	<u>852.978</u>

Les dépenses directes du centre de Genève (99.644 dollars en 1955) figurent au titre IV (voir par. 12).

14. *Titre VI. — Secrétariats des commissions économiques régionales:* 2.078.332 dollars.

Ce montant correspond aux dépenses de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et à celles de la Commission économique pour l'Amérique latine; les dépenses de la Commission économique pour l'Europe (941.903 dollars) [non compris les dépenses communes de personnel, les charges communes, etc., pour lesquelles il n'est pas fait de ventilation spéciale] figurent au titre IV avec celles de l'Office européen. Compte tenu de ce qui précède, la répartition des dépenses des trois commissions économiques existantes s'établit comme suit:

	<i>Asie et</i> <i>Extrême-Orient</i> <i>(Dollars)</i>	<i>Amérique</i> <i>latine</i> <i>(Dollars)</i>	<i>Europe</i> <i>(Dollars)</i>
Traitements et salaires	805.592	664.712	916.948
Voyages	93.894	84.285	24.955
	<u>899.486</u>	<u>748.997</u>	<u>941.903</u>
Dépenses communes de personnel	146.808	113.939	a
Communications	15.141	17.394	a
Divers	41.589	56.563	a
Matériel	10.700	27.715	a
	<u>1.113.724</u>	<u>964.608</u>	<u>941.903</u>

a Dépenses comprises dans celles de l'Office européen et ne faisant pas l'objet d'une ventilation spéciale.

15. *Titre VIII.—Travaux contractuels d'imprimerie*: 1.374.934 dollars.

Les dépenses engagées, par catégorie, ont été les suivantes:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
Documents officiels	612.696	643.770
Publications	762.238	795.595
	<u>1.374.934</u>	<u>1.439.365</u>

En outre, les frais d'impression des actes de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (460.429 dollars) figurent au titre XIII.

16. *Titre IX.—Programmes techniques*: 1.779.600 dollars.

Les crédits ouverts aux quatre chapitres du titre IX ont été considérés comme des subventions au Programme élargi d'assistance technique. Pour l'exercice 1955, on trouvera au titre IX la somme de 386.700 dollars (dépenses d'administration) qui, dans le budget de l'exercice précédent, figurait au chapitre 9 du titre III. L'ensemble, soit 1.779.600 dollars, représente une partie des crédits alloués à l'ONU pour ce programme, comme l'indiquent les états relatifs à l'exécution du Programme élargi (voir 2ème partie du présent rapport).

17. *Titre X.—Dépenses spéciales*: 2.649.466 dollars.

En 1954, ces dépenses s'étaient élevées à 2.149.466 dollars. Elles ont augmenté de 500.000 dollars en 1955, parce que, conformément au plan d'amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège, l'annuité a été portée de 1.500.000 dollars à 2 millions de dollars.

Au 31 décembre 1955, la part des Etats Membres dans les avoirs de l'ONU s'élevait à 12.270.334 dollars (voir état No III: actif et passif au 31 décembre 1955), soit une augmentation de 2.649.466 dollars par rapport au 31 décembre 1954.

	Au 31 décembre 1954 (Dollars)	Dépenses inscrites au titre X en 1955 (Dollars)	Au 31 décembre 1955 (Dollars)
<i>Compte général:</i>			
Part des Etats Membres dans les avoirs de la Société des Nations transférés à l'ONU.....	2.597.868	649.466	3.247.334
Part des Etats Membres dans les terrains et bâtiments achetés à Mogadiscio.....	23.000	—	23.000
<i>Compte "Construction du Siège permanent" — part des Etats Membres:</i>			
Amortissement de l'emprunt.....	5.000.000	2.000.000	7.000.000
Frais de construction supplémentaires.....	2.000.000	—	2.000.000
	<u>9.620.868</u>	<u>2.649.466</u>	<u>12.270.334</u>

18. *Titre XI.—Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies*: 112.625 dollars.

On a établi le titre IX afin de grouper les dépenses qui, au cours des exercices précédents, figuraient au titre III (Siège de l'Organisation à New-York). Conformément à l'article XXVII des statuts de la Caisse, modifié par la résolution 772 (VIII) de l'Assemblée générale, les dépenses d'administration engagées par le Comité mixte doivent être imputées sur la Caisse à partir du 1er janvier 1955 et les dépenses engagées par le comité des pensions du personnel d'une organisation affiliée doivent être imputées sur le budget général de l'Organisation. Etant donné, cependant, que le Comité mixte et le Comité des pensions de l'ONU ont un seul et même secrétariat, on ne peut ventiler leurs dépenses. C'est pourquoi on a inscrit aux recettes accessoires une somme de 85.189 dollars, qui représente la part de ces dépenses qui est à la charge de la Caisse.

Les dépenses inscrites au titre XI se répartissent comme suit:

	Dollars
Secrétariat — traitements et salaires	58.591
Consultants (principalement services d'actuaire, frais de gestion du portefeuille, etc.)	33.714
Dépenses communes de personnel.....	8.034
Frais de voyage des membres et des fonctionnaires	12.286
	<u>112.625</u>

19. *Titre XII. — Cour internationale de Justice: 594.463 dollars.*

Les dépenses engagées, certifiées exactes par la Cour, se décomposent comme suit:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
Traitements et indemnités des membres de la Cour.....	305.450	290.457
Frais de voyage des membres de la Cour.....	15.605	15.174
Frais de voyage et indemnités des juges <i>ad hoc</i>	8.019	2.417
Divers.....	1.000	185
Pension des membres de la Cour.....	24.981	13.750
Traitements et salaires du personnel du Greffe.....	157.086	148.668
Frais de voyage du personnel du Greffe.....	4.745	6.888
Autres dépenses de personnel.....	23.092	23.034
Charges communes.....	51.041	51.498
Matériel.....	3.444	5.585
	<u>594.463</u>	<u>557.656</u>

20. *Titre XIII. — Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques: 1.346.913 dollars.*

Ce nouveau titre budgétaire a été créé pour l'inscription des crédits nécessaires à la Conférence qui s'est tenue à Genève en 1955 et aux activités connexes. Ces crédits se répartissent comme suit:

	Dollars
Comité consultatif: frais de voyage, etc.....	14.514
Personnel (conférence).....	273.912
Personnel (service).....	173.151
Information.....	44.416
Travaux contractuels d'imprimerie.....	460.429
Traduction (services contractuels et autres).....	230.263
Transformation des locaux à Genève.....	57.853
Divers.....	92.375
	<u>1.346.913</u>

On évalue à environ 960.000 dollars les dépenses qu'il faudra engager au titre XIII en 1956, principalement afin de terminer la traduction et la publication des actes de la Conférence.

21. *Versements à titre gracieux.*

Conformément à l'article 10.3 du règlement financier, le détail des versements à titre gracieux approuvés en 1955 est indiqué ci-après:

	Dollars
Indemnités versées à cinq fonctionnaires licenciés qui étaient titulaires d'un engagement de durée déterminée.....	13.330
Indemnité de licenciement versée à un fonctionnaire incapable de remplir ses fonctions en raison de son état de santé.....	7.867
Indemnité versée à un fonctionnaire titulaire d'un contrat temporaire indéfini (on a calculé le montant de l'indemnité en supposant que l'intéressé était titulaire d'un contrat permanent).....	2.377
Versements à titre gracieux à deux fonctionnaires licenciés.....	2.250
Frais de rapatriement de la mère d'un fonctionnaire.....	269
Versement à titre gracieux à la veuve d'un employé local dans l'Inde.....	130
Versement à une agence de voyage en vue de régler à l'amiable un différend.....	113
Frais d'hospitalisation d'un employé local au Libéria.....	45
Frais de voyage de la femme d'un chauffeur blessé.....	19
	<u>26.400</u>

Encaisse et placements

22. Pour ce qui est du Compte général et du Fonds de roulement, le total de l'encaisse et des placements (tous à court terme) se chiffrait à 16.040.853 dollars au 31 décembre 1955. Il y avait, en caisse et en portefeuille, 444.480 dollars au compte "Construction du Siège permanent" et 72.945.887 dollars déposés dans des *trust funds* et autres comptes spéciaux (voir par. 27).

Contributions des Etats Membres et avances au Fonds de roulement

23. Au 31 décembre 1955, la situation, pour ce qui est des contributions, se présentait comme suit:

	<i>Contributions</i>		
	<i>De 1955 (Dollars)</i>	<i>De 1954 (Dollars)</i>	<i>De 1953 (Dollars)</i>
Contributions demandées	39.640.000	41.300.000	44.200.000
Contributions versées	35.895.813	38.945.504	44.149.915
Solde à recevoir	<u>3.744.187</u>	<u>2.354.496</u>	<u>50.085</u>
Pourcentage versé	90,55	94,30	99,89

Au 31 décembre 1954, les pourcentages correspondants pour les trois exercices précédents étaient de 90,77, 95,07 et 99,83 respectivement; le pourcentage versé pendant l'exercice 1955 a donc été un peu moins élevé. Le total des contributions non versées à la fin de 1955, soit 6.148.768 dollars, était légèrement supérieur au chiffre correspondant de 1954. Les avances au Fonds de roulement avaient été intégralement remboursées au 31 décembre 1955.

Pour l'exercice 1955, il a été possible d'autoriser les versements de 34,35 pour 100 des contributions en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, contre 30,70 pour 100 l'exercice précédent.

Immobilisations

24. Les immeubles de Genève — qui se composent du bâtiment du Secrétariat, du bâtiment de l'Assemblée, du bâtiment de la Bibliothèque et de plusieurs villas — représentent les avoirs transférés de la Société des Nations à l'ONU et sont évalués à 11.054.540 dollars; en 1953, on a majoré ce chiffre de la valeur des travaux d'agrandissement achevés dans le courant de l'année, soit 1.033.765 dollars, ce qui porte la valeur totale des immeubles de Genève à 12.088.305 dollars. Le coût de ces travaux d'agrandissement, financés par le Gouvernement suisse et l'Organisation mondiale de la santé, est inclus dans le montant (11.946.311 dollars) qui apparaît au passif dans l'état No III sous la rubrique "Dons". Le terrain du Siège permanent à New-York — qui a été donné à l'Organisation — est évalué à 9.600.000 dollars inscrits à l'actif et contrepassés sous "Dons". Les frais de construction de bâtiments du Siège, arrêtés à la fin de l'exercice, et les autres frais connexes sont inscrits, jusqu'à l'achèvement des travaux, au compte "Construction du Siège permanent" qui constitue un chapitre distinct de l'état de l'actif et du passif et qui est examiné au paragraphe 25 du présent rapport.

L'Organisation a acquis à Mogadiscio des terrains et des bâtiments (coût 23.000 dollars) à l'intention du Conseil consultatif pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

On trouvera ci-après un tableau récapitulatif de la partie du Compte général relative aux immobilisations:

	<i>(Dollars)</i>	<i>Dollars</i>
Dons:		
Bâtiment de la Bibliothèque, Genève.....	1.312.546	
Agrandissement du bâtiment du Secrétariat, Genève.....	1.033.765	
Terrain du Siège permanent, New-York.....	<u>9.600.000</u>	11.946.311
Part des Etats Membres dans les terrains et bâtiments achetés à Mogadiscio		23.000
Part des Etats Membres dans les avoirs de la SDN transférés à l'ONU:		
Acquise par inscription au budget.....	3.247.334	
A régler entre 1956 et 1965.....	<u>6.494.660</u>	9.741.994
		<u><u>21.711.305</u></u>

Construction du Siège permanent

25. Le compte "Construction du Siège permanent" montre qu'au 31 décembre 1955 le montant net des dépenses de construction atteignait 66.634.639 dollars (voir détail au tableau C). Ces dépenses ont été financées, à concurrence de 65 millions de dollars, au moyen du prêt consenti par les Etats-Unis d'Amérique, et pour le solde, soit 1.634.639 dollars, au moyen de crédits ouverts par l'Assemblée générale (2 millions de dollars au total) et de dons (102.577 dollars). Il reste donc 467.938 dollars pour couvrir les dépenses à venir. Conformément aux dispositions de la résolution 969 (X) le Secrétaire général ne doit pas engager, après le 31 août 1956, de nouvelles dépenses imputables sur le compte "Construction du Siège" et ce compte sera donc liquidé aussitôt que possible après cette date.

Fonds de roulement

26. Conformément aux dispositions de la résolution 892 (IX) de l'Assemblée générale, le Fonds de roulement a été maintenu pour 1955 à 21.500.000 dollars dont 20 millions proviennent d'avances en espèces faites par les Etats Membres et 1.500.000 du virement d'excédents budgétaires. Le tableau G donne le détail des avances de chaque Etat Membre.

Au 31 décembre 1955, 10.621.032 dollars régulièrement prélevés sur le Fonds de roulement n'étaient pas remboursés. Le solde était donc de 10.878.968 dollars composés d'espèces, de titres à court terme et d'intérêts échus.

On trouvera, dans le tableau ci-dessous, le détail des avances faites sur le Fonds de roulement pendant l'exercice avec l'indication du montant des avances non remboursées à la fin de chaque trimestre et les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

	1er janvier (Dollars)	31 mars (Dollars)	30 juin (Dollars)	30 septembre (Dollars)	31 décembre (Dollars)
Objet des avances:					
Exécution du budget.....	6.116.049	12.103.446	15.115.777	5.912.354	10.334.942
Dépenses imprévues et extraordinaires.....	—	63.346	271.050	951.184	—
Prêts à des institutions spécialisées, etc.....	5.185	5.185	5.185	5.185	5.185
Divers	256.188	358.838	357.181	388.020	280.905
TOTALX, 1955	<u>6.377.422</u>	<u>12.530.815</u>	<u>15.749.193</u>	<u>7.256.743</u>	<u>10.621.032</u>
TOTALX, 1954	<u>5.938.289</u>	<u>13.016.321</u>	<u>15.543.569</u>	<u>5.343.126</u>	<u>6.377.422</u>

Trust funds et comptes spéciaux

27. Les *trust funds* et les comptes spéciaux s'élèvent au total à 73.534.411 dollars et se décomposent comme suit:

	<i>Encaisse et créances (moins le passif immédiatement exigible) (Dollars)</i>	<i>Placements (Dollars)</i>	<i>Totaux (Dollars)</i>
<i>Trust funds et comptes spéciaux:</i>			
Fonds de dotation de la Bibliothèque (tableau H).....	32.857	586.695	619.552
Programme élargi d'assistance technique (tableau J).....	5.031.963	12.508.966	17.540.929
<i>Comptes relatifs à des activités qui font l'objet d'un rapport distinct:</i>			
Caisse commune des pensions du personnel.....	291.860	53.792.486	54.084.346
Compte "Assistance technique des Nations Unies".....	1.237.888	—	1.237.888
Compte "Secrétariat du Bureau de l'assistance technique".....	35.239	—	35.239
<i>Autres comptes:</i>			
Gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés..	16.457	—	16.457
	<u>6.646.264</u>	<u>66.888.147</u>	<u>73.534.411</u>

Les placements sont portés en compte à leur valeur d'achat, ajustée pour tenir compte de l'amortissement des pertes et des primes suivant l'échéance de chaque titre.

En 1955, le solde du Fonds de la Maison internationale de la presse, transféré de la SDN à l'ONU qui en a assuré provisoirement la garde, a été viré en parts égales au compte de l'Association des correspondants accrédités auprès de l'ONU à New-York et au compte de l'Association des correspondants accrédités auprès de l'ONU à Genève.

Les espèces déposées dans deux banques et tous les placements du Fonds des Nations Unies pour l'enfance étaient précédemment inscrits dans ces états, mais ils ne figurent plus maintenant que dans le rapport financier et les comptes du FISE.

28. On verra au tableau J (Programme élargi d'assistance technique: état du Compte spécial) que les disponibilités s'élevaient en fin d'exercice à 17.540.929 dollars, se décomposant comme suit:

	<i>Dollars</i>
Fonds de roulement et de réserve.....	9.000.000
Fraction non virée des crédits alloués aux organisations participantes.....	6.904.296
Contributions et autres recettes non allouées aux organisations participantes....	1.594.991
Avances reçues au titre des dépenses locales de 1956	41.642
	<u>17.540.929</u>

29. On notera que le tableau J ne constitue nullement un état de la gestion du programme ; il est essentiellement un état de l'utilisation des contributions reçues conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la résolution 222 (IX) du Conseil économique et social. Toutefois, comme les années précédentes, l'Assemblée générale sera saisie d'un rapport distinct sur les opérations des organisations participantes, conformément aux dispositions de la résolution 519 A (VI). Les comptes de l'ONU en tant qu'organisation participante et ceux du secrétariat du BAT figurent, accompagnés d'un rapport financier distinct et d'un rapport du Comité des commissaires aux comptes, à la deuxième partie du présent document.

30. Il y a lieu de signaler que, conformément à l'usage suivi les années précédentes, les états financiers présentés ici ne comprennent ni les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ni ceux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ni ceux de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée. Comme elle l'a demandé, l'Assemblée générale sera saisie de rapports spéciaux sur les comptes de ces programmes.

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

COMPTES
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955

Chapitres

Objet

Titre premier. — Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et comités

- 1. L'Assemblée générale, ses commissions et comités.....
- 2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités.....
- 3. Le Conseil économique et social, ses commissions et comités.....
- 3a. Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants.....
- 3b. Commissions économiques régionales.....
- 4. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités.....

TOTAUX, titre premier

Titre II. — Enquêtes et recherches

- 5. Enquêtes et recherches.....
- 5a. Service mobile de l'Organisation des Nations Unies.....

TOTAUX, titre II

Titre III. — Siège de l'Organisation à New-York

- 6. Services relevant directement du Secrétaire général.....
- 6a. Cabinet des Sous-Secrétaires sans département.....
- 7. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité.....
- 7a. Secrétariat du Comité d'état-major.....
- 8. Département des affaires économiques et sociales.....
- 9. Département de la tutelle et des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.....
- 10. Département de l'information.....
- 10a. Service des visites.....
- 11. Département des conférences.....
- 11a. Bibliothèque.....
- 12. Bureau des services généraux.....
- 13. Personnel temporaire et consultants.....
- 14. Frais de voyage du personnel.....
- 15. Dépenses communes de personnel.....
- 16. Charges communes.....
- 17. Matériel.....

TOTAUX, titre III

Titre IV. — Office européen de l'Organisation

- 18. Office européen de l'Organisation.....
- 19. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.....

TOTAUX, titre IV

Titre V. — Centres d'information

- 20. Centres d'information (à l'exception des services d'information de Genève).....

TOTAUX, titre V

Titre VI. — Secrétariats des commissions économiques régionales (à l'exception de la Commission économique pour l'Europe)

- 21. Secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.....
- 22. Secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine.....

TOTAUX, titre VI

l'exercice 1955

<i>Dépenses engagées</i>			
<i>Réglées (Dollars)</i>	<i>Non réglées (Dollars)</i>	<i>Totaux (Dollars)</i>	<i>Soldes (Dollars)</i>
492.213	81.503	573.716	284
88.645	—	88.645	355
109.472	36.116	145.588	4.412
24.469	201	24.670	2.530
101.812	—	101.812	2.388
61.693	12.389	74.082	1.918
<u>878.304</u>	<u>130.209</u>	<u>1.008.513</u>	<u>11.887</u>
1.575.605	131.798	1.707.403	1.597
506.474	10.850	517.324	676
<u>2.082.079</u>	<u>142.648</u>	<u>2.224.727</u>	<u>2.273</u>
2.115.213	229	2.115.442	4.558
88.758	—	88.758	1.242
621.999	—	621.999	3.001
112.871	—	112.871	1.129
3.519.679	—	3.519.679	5.321
818.626	—	818.626	6.374
2.399.471	129.629	2.529.100	900
191.770	2.929	194.699	5.301
6.225.301	1.054	6.226.355	5.245
474.079	5.766	479.845	2.155
3.134.346	966	3.135.312	188
490.230	4.609	494.839	7.161
844.202	165.901	1.010.103	897
3.333.821	1.665.229	4.990.050	350
3.446.026	320.206	3.766.232	768
145.602	23.753	169.355	2.645
<u>27.961.994</u>	<u>2.320.271</u>	<u>30.282.265</u>	<u>47.235</u>
4.906.991	125.203	5.032.194	9.806
633.334	16.510	649.844	156
<u>5.540.325</u>	<u>141.713</u>	<u>5.682.038</u>	<u>9.962</u>
871.945	21.217	893.162	338
<u>871.945</u>	<u>21.217</u>	<u>893.162</u>	<u>338</u>
1.079.263	34.461	1.113.724	1.276
950.708	13.900	964.608	1.392
<u>2.029.971</u>	<u>48.361</u>	<u>2.078.332</u>	<u>2.668</u>

Titre VII. — Versements spéciaux et dépenses de représentation

23. Dépenses de représentation	
23a. Versements spéciaux prévus au paragraphe 2 de l'annexe I du statut du personnel	
	TOTAUX, titre VII

Titre VIII. — Travaux contractuels d'imprimerie

24. Documents officiels	
25. Publications	
	TOTAUX, titre VIII

Titre IX. — Programmes techniques

26. Administration de l'assistance technique	
27. Développement économique	
28. Activités sociales	
29. Administration publique	
	TOTAUX, titre IX

Titre X. — Dépenses spéciales

30. Transfert à l'Organisation des Nations Unies des avoirs de la Société des Nations	
31. Amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège de l'Organisation	
	TOTAUX, titre X

Titre XI. — Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et Comité des pensions du personnel de l'ONU

32. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et Comité des pensions du personnel de l'ONU	
	TOTAUX, titre XI

Titre XII. — Cour internationale de Justice

33. Cour internationale de Justice	
	TOTAUX, titre XII

Titre XIII. — Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques

34. Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques	
	TOTAUX, titre XIII
	TOTAUX GÉNÉRAUX

^a Crédits ouverts par l'Assemblée générale en vertu de la résolution 890 (IX) du 17 décembre 1954, modifiée par la résolution 978 (X) du 16 décembre 1955, compte tenu du virement de 135.000 dollars effectué entre divers chapitres du budget avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et d'un virement de 53.300 dollars effectué par le Secrétaire général, conformément à l'autorisation donnée au paragraphe 3, a, iii, de la résolution 890 (IX).

Certifié exact :

Le Contrôleur :

(Signé) B. R. TURNER

ATTESTATION

Le présent état des ouvertures de crédits, dépenses engagées et soldes a été vérifié conformément aux instructions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

Crédits ouverts par l'Assemblée générale ^a (Dollars)	Dépenses engagées			Soldes (Dollars)
	Réglées (Dollars)	Non réglées (Dollars)	Totaux (Dollars)	
20.000	18.634	969	19.603	397
50.000	43.167	—	43.167	6.833
<u>70.000</u>	<u>61.801</u>	<u>969</u>	<u>62.770</u>	<u>7.230</u>
612.700	331.588	281.108	612.696	4
762.300	500.386	261.852	762.238	62
<u>1.375.000</u>	<u>831.974</u>	<u>542.960</u>	<u>1.374.934</u>	<u>66</u>
386.700	386.700	—	386.700	—
479.400	479.400	—	479.400	—
768.500	768.500	—	768.500	—
145.000	145.000	—	145.000	—
<u>1.779.600</u>	<u>1.779.600</u>	<u>—</u>	<u>1.779.600</u>	<u>—</u>
649.500	649.466	—	649.466	34
2.000.000	2.000.000	—	2.000.000	—
<u>2.649.500</u>	<u>2.649.466</u>	<u>—</u>	<u>2.649.466</u>	<u>34</u>
114.000	105.574	7.051	112.625	1.375
<u>114.000</u>	<u>105.574</u>	<u>7.051</u>	<u>112.625</u>	<u>1.375</u>
596.500	594.463	—	594.463	2.037
<u>596.500</u>	<u>594.463</u>	<u>—</u>	<u>594.463</u>	<u>2.037</u>
1.400.000	1.080.449	266.464	1.346.913	53.087
1.400.000	1.080.449	266.464	1.346.913	53.087
<u>50.228.000</u>	<u>46.467.945</u>	<u>3.621.863</u>	<u>50.089.808</u>	<u>138.192</u>

Approuvé:

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

DE VERIFICATION

que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certi-

(Signé) Watson SELLAR (Canada)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)

Lars BREIE (Norvège)

Recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire de l'exercice terminé le 31 décembre 1955

Recettes:	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Contributions des Etats Membres:		
Initialement demandées pour 1955 (tableau A)	40.131.200	
Demandées au titre du budget additionnel de 1955	3.264.200	43.395.400
<hr/>		
Recettes accessoires:		
Impôt sur les traitements du personnel	4.335.869	
Location: bureaux, garages, etc.	339.247	
Personnel et services fournis aux institutions spécialisées, etc.	452.819	
Vente de publications et documents officiels	330.668	
Distribution de films	19.862	
Revenu des placements, intérêts, etc.	182.849	
Vente de matériel de bureau, de transport, etc., usagé	62.609	
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	202.902	
Contributions d'Etats non membres	269.371	
Vente de timbres-poste de l'ONU	518.810	
Service des visites	362.665	
Comptoir de souvenirs des Nations Unies	92.212	
Divers	27.768	7.197.651
		<hr/>
		50.593.051
<i>A déduire:</i> dépenses engagées selon détail figurant à l'état No I (crédits ouverts, etc., de 1955)		50.089.808
		<hr/>
Excès des recettes sur les dépenses engagées, viré à l'excédent budgétaire		503.243
		<hr/>
<i>Excédent budgétaire</i>		
Solde au 1er janvier 1955		1.421.792
<i>A déduire:</i>		
Montant porté au crédit des Etats Membres au titre des contributions de 1955 ..		1.193.070
		<hr/>
		228.722
<i>A ajouter:</i>		
Economies réalisées lors du règlement des engagements de l'exercice antérieur ..		274.093
Excès des recettes sur les dépenses engagées pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955		503.243
		<hr/>
Solde au 31 décembre 1955		1.006.058
		<hr/>

Certifié exact:

Le Contrôleur:

(Signé) B. R. TURNER

Approuvé:

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état des recettes, des dépenses engagées et de l'excédent budgétaire a été vérifié conformément aux instructions que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)

Lars BREIE (Norvège)

Voir l'état de l'actif et du passif au 31 décembre 1955 à la page suivante

ACTIF	<i>Dollars</i>	Actif et passif <i>Dollars</i>
<i>Compte général:</i>		
Encaisse et disponible en banque.....		5.216.8
Contributions à recevoir des États Membres (tableau A).....		6.148.7
Contributions demandées au titre du budget additionnel de 1955.....		3.264.2
Sommes à recevoir, avances, dépôts, etc.....		1.096.0
<i>Immobilisations:</i>		
Bâtiment du Secrétariat et salle de l'Assemblée, bâtiment de la Bibliothèque et villas, Genève.....	12.088.305	
Terrain du Siège permanent, New-York.....	9.600.000	
Terrains et bâtiments, Mogadiscio.....	23.000	21.711.3
		<hr/>
		<u>37.437.1</u>
 <i>Compte "Construction du Siège permanent":</i>		
Disponible en banque.....		45.9
Portefeuille (tableau D).....		398.9
A virer du Compte général.....		52.7
Dépenses préliminaires et frais de construction (tableau C).....		66.634.0
		<hr/>
		<u>67.131.5</u>
 <i>Fonds de roulement:</i>		
Disponible en banque.....		2.952.9
Portefeuille (tableau D).....		7.871.0
Intérêts échus.....		54.9
Avances au Compte général pour l'exécution du budget.....	10.334.942	
Avances aux institutions spécialisées et aux commissions préparatoires (tableau E).....	5.185	
Avances pour divers achats et services remboursables (tableau F).....	280.905	10.621.0
		<hr/>
		<u>21.500.0</u>
 <i>Trust funds et comptes spéciaux:</i>		
Encaisse et disponible en banque.....		6.057.9
Portefeuille.....		66.888.9
Sommes à recevoir, intérêts échus, etc.....		587.9
A virer du Compte général.....		1.9
		<hr/>
		<u>73.534.9</u>

Certifié exact:

Le Contrôleur:

(Signé) B. R. TURNER

ATTESTATION

Le présent état de l'actif et du passif a été vérifié conformément aux instructions que nous avons reçues en matière de vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

11 décembre 1955

PASSIF	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Compte général:</i>		
Dépenses non réglées		3.621.863
Soldes créditeurs divers		709.110
Virer au Fonds de roulement		10.334.942
Virer à d'autres comptes		53.881
Solde dû à certains Etats Membres au titre du transfert des avoirs de la Société des Nations (tableau B)	6.494.660	
Part des Etats Membres dans les avoirs de la Société des Nations, acquise par inscription au budget de l'ONU	3.247.334	
Part des Etats Membres dans les terrains et bâtiments achetés à Mogadiscio	23.000	
Sons	11.946.311	21.711.305
Excédent reporté (état No II: recettes, dépenses engagées et excédent budgétaire)		1.006.058
		<u>37.437.159</u>
<i>Compte "Construction du Siège permanent":</i>		
Sommes dues aux entrepreneurs, fournisseurs et autres créanciers		29.022
Donations spéciales		102.577
Prêt consenti par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vertu de l'accord du 11 août 1948	65.000.000	
<i>A déduire:</i> amortissement	7.000.000	58.000.000
Part des Etats Membres:		
Amortissement du prêt du Gouvernement des Etats-Unis	7.000.000	
Crédits ouverts pour frais de construction supplémentaires	2.000.000	9.000.000
		<u>67.131.599</u>
<i>Fonds de roulement:</i>		
Capital du Fonds de roulement (tableau G):		
Avances reçues des Etats Membres	20.000.000	
Viré de l'excédent budgétaire	1.500.000	21.500.000
		<u>21.500.000</u>
<i>Trust funds et comptes spéciaux:</i>		
Fonds de dotation de la Bibliothèque (tableau H)	619.552	
Compte spécial pour le Programme élargi d'assistance technique (tableau J) ..	17.540.929	18.160.481
<i>Comptes relatifs à des activités qui font l'objet d'un rapport distinct:</i>		
Caisse commune des pensions du personnel	54.084.346	
Compte "Assistance technique des Nations Unies"	1.237.888	
Compte "Secrétariat du Bureau de l'assistance technique"	35.239	55.357.473
Autres comptes spéciaux		16.457
		<u>73.534.411</u>

Approuvé:

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

DE VERIFICATION

Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, à la suite de cette

(Signé) Watson SELLAR (Canada)
Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)
Lars BREIE (Norvège)

Tableaux joints à l'état No III

TABLEAU A

Contributions à recevoir des Etats Membres: situation au 31 décembre 1955

	Contributions de 1955			Contributions de:		Total des soldes à recevoir (Dollars)
	Demandées ^a (Dollars)	Versées (Dollars)	Solde à recevoir (Dollars)	1954 Solde à recevoir (Dollars)	1953 Solde à recevoir (Dollars)	
Afghanistan	31.712	31.712	—	—	—	—
Arabie saoudite	27.748	27.748	—	—	—	—
Argentine	523.248	39.892	483.356	—	—	483.356
Australie	713.520	713.520	—	—	—	—
Belgique	547.032	547.032	—	—	—	—
Biélorussie, RSS de	210.092	210.092	—	—	—	—
Birmanie	51.532	51.532	—	—	—	—
Bolivie	19.820	3.839	15.981	22.941	24.622	63.544
Brésil	523.248	523.248	—	—	—	—
Canada	1.438.932	1.438.932	—	—	—	—
Chili	118.920	12.984	105.936	—	—	105.936
Chine	2.227.768	26.563	2.201.205	2.190.000	—	4.391.205
Colombie	162.524	162.524	—	—	—	—
Costa-Rica	15.856	15.856	—	—	—	—
Cuba	118.920	17.756	101.164	—	—	101.164
Danemark	293.336	293.336	—	—	—	—
Egypte	158.560	158.560	—	—	—	—
Equateur	15.856	15.758	98	—	—	98
Etats-Unis d'Amérique	13.212.012	13.212.012	—	—	—	—
Ethiopie	47.568	47.568	—	—	—	—
France	2.338.760	2.338.760	—	—	—	—
Grèce	83.244	46.766	36.478	—	—	36.478
Guatemala	27.748	438	27.310	—	—	27.310
Haïti	15.856	15.856	—	—	—	—
Honduras	15.856	15.856	—	—	—	—
Inde	1.308.120	1.168.120	140.000	—	—	140.000
Indonésie	221.984	221.984	—	—	—	—
Irak	43.604	43.604	—	—	—	—
Iran	99.100	82.100	17.000	—	—	17.000
Islande	15.856	15.856	—	—	—	—
Israël	67.388	30.000	37.388	—	—	37.388
Liban	19.820	—	19.820	—	—	19.820
Libéria	15.856	15.856	—	—	—	—
Luxembourg	23.784	23.784	—	—	—	—
Mexique	317.120	317.120	—	—	—	—
Nicaragua	15.856	2.523	13.333	—	—	13.333
Norvège	198.200	198.200	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	190.272	190.272	—	—	—	—
Pakistan	265.588	125.588	140.000	—	—	140.000
Panama	19.820	19.820	—	—	—	—
Paraguay	15.856	15.856	—	—	—	—
Pays-Bas	495.500	495.500	—	—	—	—
Pérou	71.352	2.212	69.140	72.128	—	141.268
Philippines	178.380	178.380	—	—	—	—
Pologne	685.772	529.005	156.767	—	—	156.767
République Dominicaine	19.820	19.820	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3.508.140	3.508.140	—	—	—	—
Salvador	23.784	23.784	—	—	—	—
Suède	630.276	630.276	—	—	—	—
Syrie	31.712	31.712	—	—	—	—
Tchécoslovaquie	372.616	275.700	96.916	—	—	96.916
Thaïlande	71.352	71.352	—	—	—	—
Turquie	257.660	257.660	—	—	—	—
Ukraine, RSS de	792.800	792.800	—	—	—	—
Union des Républiques socialistes so- viétiques	5.977.712	5.977.712	—	—	—	—
Union Sud-Africaine	309.192	309.192	—	—	—	—
Uruguay	71.352	4.913	66.439	69.427	25.463	161.329

TABLEAU A (suite)

	Contributions de 1955			Contributions de:		Total des soldes à recevoir (Dollars)
	Demandées ^a (Dollars)	Versées (Dollars)	Solde à recevoir (Dollars)	1954 Solde à recevoir (Dollars)	1953 Solde à recevoir (Dollars)	
Venezuela	174.416	174.416	—	—	—	—
Yémen	15.856	—	15.856	—	—	15.856
Yougoslavie	174.416	174.416	—	—	—	—
	<u>39.640.000</u>	<u>35.895.813</u>	<u>3.744.187</u>	<u>2.354.496</u>	<u>50.085</u>	<u>6.148.768</u>

^a Le montant de 39.640.000 dollars est réparti comme suit:

	Dollars
Contributions de l'exercice 1955 inscrites aux recettes de 1955 (état No II)	40.131.200
Contributions au titre du budget additionnel de 1954, inscrites aux recettes de 1954	701.870
	<u>40.833.070</u>
A déduire: excédent au 31 décembre 1954 reporté à 1955 pour venir en déduction des contributions de 1955	1.193.070
Total des contributions pour 1955 comme ci-dessus	<u>39.640.000</u>

TABLEAU B

**Solde dû à certains Etats Membres au titre du transfert des avoirs
de la Société des Nations: situation au 31 décembre 1955**

	Dollars
Afghanistan	4.710
Argentine	238.920
Australie	316.500
Belgique	176.040
Bolivie	18.390
Canada	417.160
Chili	69.840
Chine	265.630
Cuba	59.090
Danemark	122.040
Egypte	42.030
Equateur	2.140
France	780.090
Grèce	67.480
Guatemala	4.380
Haïti	11.640
Honduras	2.780
Inde	620.220
Irak	17.550
Iran	37.620
Luxembourg	12.720
Mexique	41.230
Nicaragua	1.550
Norvège	99.340
Nouvelle-Zélande	104.250
Panama	13.790
Pays-Bas	228.550
Pérou	22.120
Pologne	290.050
République Dominicaine	7.250
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1.151.360
Salvador	6.830
Suède	233.320
Tchécoslovaquie	255.750
Thaïlande	81.940
Turquie	58.490
Union des Républiques socialistes soviétiques	148.550
Union Sud-Africaine	197.030
Uruguay	49.130
Venezuela	34.380
Yougoslavie	182.780
	<u>6.494.660</u>

TABLEAU C

Siège permanent: dépenses préliminaires et frais de construction au 31 décembre 1955

	<i>Dollars</i>
Achèvement du bâtiment du Secrétariat, du bâtiment des conférences, du bâtiment de l'Assemblée générale et des garages.....	51.740.407
Bâtiment de la Bibliothèque, y compris les frais de transformation	1.650.285
Architectes (études et plans)	2.423.054
Services techniques et surveillance des travaux	3.557.354
Aménagement du Franklin D. Roosevelt Drive.....	2.772.900
Recherche des titres de propriété relatifs au terrain.....	20.020
Attribution de nouveaux logements aux personnes qui résidaient dans les immeubles situés sur le terrain du Siège et réinstallation de ces personnes (à déduire: remboursé par la Ville de New-York: 375.943 dollars).....	277.759
Frais de démolition.....	303.517
Aménagement des jardins	1.137.514
Matériel de communications	785.477
Fournitures, mobilier et matériel.....	1.260.826
Dépenses d'administration du Service des plans de construction du Siège.....	705.526
	<u>66.634.639</u>

TABLEAU D

Portefeuille au 31 décembre 1955

	<i>Dollars</i>
<i>Fonds de roulement</i>	
United States Treasury Bills, échéance 12.1.1956.....	499.645
United States Treasury Bills, échéance 8.3.1956.....	298.579
United States Treasury Notes, échéance 15.3.1956.....	500.090
United States Treasury Certificates of Indebtedness, 2%, échéance 22.6.1956.....	499.953
United States Treasury Certificates of Indebtedness, 2¼%, échéance 6.19.1956.....	480.000
United States Treasury Notes, échéance 15.8.1956.....	1.000.186
Federal Home Loan Banks Notes, échéance 15.2.1956.....	500.000
Federal Home Loan Banks Notes, échéance 16.4.1956.....	2.000.000
Federal Home Loan Banks Notes, échéance 15.5.1956.....	250.000
Federal Land Banks Bonds, échéance 1.5.1956.....	250.222
Federal Land Banks Bonds, échéance 14.9.1956.....	99.907
Federal Intermediate Credit Banks Debentures, échéance 1.5.1956	500.035
Commercial Investment Trust Company Note, 15.3.1956.....	497.760
International Harvester Credit Corporation Note, 1.6.1956	494.693
	<u>7.871.070</u>
<i>Compte "Construction du Siège permanent"</i>	
United States of America Treasury Bills, échéance 19.1.1956	199.764
United States of America Treasury Bills, échéance 9.2.1956	99.728
United States of America Treasury Bills, échéance 15.3.1956	99.475
	<u>398.967</u>

TABLEAU E

Avances aux institutions spécialisées et aux commissions préparatoires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955

	<i>Solde au 1er janvier 1955 (Dollars)</i>	<i>Avancé en cours d'exercice (Dollars)</i>	<i>Remboursé en cours d'exercice (Dollars)</i>	<i>Solde au 31 décembre 1955 (Dollars)</i>
Commission préparatoire de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.	5.185	—	—	5.185
	<u>5.185</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>5.185</u>

TABLEAU F

Avances pour divers achats et services remboursables: situation au 31 décembre 1955

	<i>Solde au 1er janvier 1955 (Dollars)</i>	<i>Avancé en cours d'exercice (Dollars)</i>	<i>Remboursé en cours d'exercice (Dollars)</i>	<i>Solde au 31 décembre 1955 (Dollars)</i>
Frais de voyage des représentants "supplémentaires" à l'Assemblée, aux conseils et aux commissions et transports locaux supplémentaires pour les délégations	13.825	16.219	24.015	6.029
Frais de voyage du personnel prêté aux institutions spécialisées, etc.	851	6.118	6.650	319
Achat de matériel destiné à la cafétéria	169.853	—	80.502	89.351
Assurance du bâtiment du Secrétariat; primes versées pour des périodes dépassant l'exercice financier considéré	29.451	7.300	9.817	26.934
Réparation et remise à neuf de la villa "Le Bocage", à Genève	11.810	30.702	3.009	39.503
Conférence de Genève sur les problèmes asiatiques	1.191	—	1.191	—
Autres achats remboursables	29.207	298.976	209.414	118.769
	<u>256.188</u>	<u>359.315</u>	<u>334.598</u>	<u>280.905</u>

TABLEAU G

Avances reçues des Etats Membres pour le Fonds de roulement: situation au 31 décembre 1955

	Versements (Dollars)	Sommes virées de l'excédent budgétaire (Dollars)	Total des avances (Dollars)
Afghanistan	16.000,00	1.200,00	17.200,00
Arabie saoudite	14.000,00	1.173,92	15.173,92
Argentine	264.000,00	23.856,65	287.856,65
Australie	360.000,00	26.497,85	386.497,85
Belgique	276.000,00	20.302,16	296.302,16
Biélorussie, RSS de	106.000,00	5.334,72	111.334,72
Birmanie	26.000,00	2.197,84	28.197,84
Bolivie	10.000,00	900,00	10.900,00
Brésil	264.000,00	23.856,65	287.856,65
Canada	726.000,00	50.119,60	776.119,60
Chili	60.000,00	5.197,84	65.197,84
Chine	1.124.000,00	85.910,95	1.209.910,95
Colombie	82.000,00	5.497,84	87.497,84
Costa-Rica	8.000,00	600,00	8.600,00
Cuba	60.000,00	4.976,08	64.976,08
Danemark	148.000,00	11.823,92	159.823,92
Egypte	80.000,00	8.739,20	88.739,20
Equateur	8.000,00	723,92	8.723,92
Etats-Unis d'Amérique	6.666.000,00	548.857,81	7.214.857,81
Ethiopie	24.000,00	1.500,00	25.500,00
France	1.180.000,00	86.250,00	1.266.250,00
Grèce	42.000,00	2.726,08	44.726,08
Guatemala	14.000,00	900,00	14.900,00
Haïti	8.000,00	600,00	8.600,00
Honduras	8.000,00	600,00	8.600,00
Inde	660.000,00	52.741,37	712.741,37
Indonésie	112.000,00	9.000,00	121.000,00
Irak	22.000,00	2.047,84	24.047,84
Iran	50.000,00	5.817,44	55.817,44
Islande	8.000,00	600,00	8.600,00
Israël	34.000,00	2.550,00	36.550,00
Liban	10.000,00	873,92	10.873,92
Libéria	8.000,00	600,00	8.600,00
Luxembourg	12.000,00	750,00	12.750,00
Mexique	160.000,00	9.880,40	169.880,40
Nicaragua	8.000,00	600,00	8.600,00
Norvège	100.000,00	7.500,00	107.500,00
Nouvelle-Zélande	96.000,00	7.447,84	103.447,84
Pakistan	134.000,00	11.850,00	145.850,00
Panama	10.000,00	750,00	10.750,00
Paraguay	8.000,00	600,00	8.600,00
Pays-Bas	250.000,00	18.997,84	268.997,84
Pérou	36.000,00	2.947,84	38.947,84
Philippines	90.000,00	4.610,80	94.610,80
Pologne	346.000,00	20.973,75	366.973,75
République Dominicaine	10.000,00	750,00	10.750,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1.770.000,00	157.721,93	1.927.721,93
Salvador	12.000,00	750,00	12.750,00
Suède	318.000,00	25.741,36	343.741,36
Syrie	16.000,00	1.323,92	17.323,92
Tchécoslovaquie	188.000,00	15.750,00	203.750,00
Thaïlande	36.000,00	3.071,76	39.071,76
Turquie	130.000,00	10.989,20	140.989,20
Ukraine, RSS de	400.000,00	20.360,63	420.360,63
Union des Républiques socialistes soviétiques	3.016.000,00	154.087,37	3.170.087,37
Union Sud-Africaine	156.000,00	13.317,44	169.317,44
Uruguay	36.000,00	2.700,00	38.700,00
Venezuela	88.000,00	4.878,24	92.878,24
Yémen	8.000,00	600,00	8.600,00
Yugoslavie	88.000,00	6.476,08	94.476,08
	20.000.000,00	1.500.000,00	21.500.000,00

NOTE. — Les avances ci-dessus sont toutes intégralement versées.

TABLEAU H
Fonds de dotation de la Bibliothèque: situation au 31 décembre 1955

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Revenu accumulé:		
Solde au 1er janvier 1955.....	27.645	
<i>A ajouter</i> : intérêts nets perçus et échus pendant l'exercice	14.790	
	42.435	
<i>A déduire</i> : achat de livres et de matériel pour la Bibliothèque	10.122	
	32.313	
Solde non dépensé au 31 décembre 1955		32.313
Capital:		
Solde au 1er janvier 1955.....		587.239
Total		619.552
Ce total se décompose comme suit:		
<i>Portefeuille</i> :		
United States of America Savings Bonds, Reg., Series G, échéance 1.6.1960, 2½%	100.000	
United States of America Savings Bonds, Reg., Series G, échéance 1.7.1960, 2½%	200.000	
United States of America Treasury Bonds, 1959-1962, 2¼%	17.361	
United States of America Treasury Bonds, échéance 1.4.1980, 2¾%	41.095	
Commonwealth of Australia, 1962, 3⅞%	13.975	
Dominion of Canada, 3% perpétuel	21.804	
Government of Sweden Bonds, 1969, 2¾%	47.185	
Government of Sweden Bonds, 1982, 3½%	28.556	
Government of Sweden Bonds, 1988, 3½%	28.588	
Government of Sweden Bonds, 1994, 3½%	28.836	
International Bank for Reconstruction and Development, 1.3.1976, 3%	49.813	
Standard Oil of New Jersey Debenture, 15.5.1971, 2⅞%	9.482	
	586.695	
Disponible en banque	27.001	
Intérêts échus.....	4.455	
<i>A virer</i> du Compte général de l'ONU.....	1.401	619.552
	619.552	

Le solde des revenus non dépensés au 31 décembre 1955, soit 32.313 dollars, se décompose comme suit:

Crédits ouverts en 1954, non dépensés au 1er janvier 1955	11.522	
Crédits ouverts en 1955.....	13.000	
	24.522	
<i>A déduire</i> : dépenses selon détail ci-dessus.....	10.122	
	14.400	
Solde non utilisé des crédits ouverts.....	17.913	
	32.313	

Ce fonds a été transféré de la Société des Nations à l'Organisation des Nations Unies et il est géré conformément à des règles destinées à assurer l'utilisation exclusive des revenus de ce fonds aux fins prescrites lors de sa création, c'est-à-dire pour l'entretien d'une bibliothèque au Palais des Nations.

TABLEAU I

Fonds de la Maison internationale de la presse: état indiquant la liquidation du Fonds en 1955

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Solde au 1er janvier 1955.....		25.364
<i>A ajouter</i> : bénéfice net sur vente d'or.....		5
		25.369
<i>A déduire</i> :		
Frais de garde.....	26	
Viré au compte des Associations de correspondants accrédités auprès de l'ONU à New-York et à Genève.....	25.343	25.369
		0

Ce fonds, constitué par des contributions volontaires en vue d'entretenir une Maison internationale de la presse à proximité du Palais des Nations à Genève, a été transféré de la Société des Nations à l'ONU sous réserve de l'observation des clauses initiales de sa création. La garde de ce fonds a été assurée provisoirement par l'ONU en attendant qu'il soit statué sur les organes juridiquement habilités à en disposer. La question ayant été tranchée en 1955, les avoirs du Fonds ont été remis aux associations intéressées et le Fonds a été liquidé.

TABLEAU J

Programme élargi d'assistance technique: état du Compte spécial au 31 décembre 1955

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Solde au 1er janvier 1955.....		15.033.907
Contributions reçues en 1955:		
Au titre des contributions annoncées pour 1955.....	25.147.287	
Au titre des contributions annoncées pour 1954.....	394.474	
Au titre des contributions annoncées pour 1953.....	32.000	
	<u>25.573.761</u>	
<i>A déduire:</i> perte au change sur les contributions reçues.....	386.543	25.187.218
Recettes accessoires.....		235.581
Versements des gouvernements pour les frais locaux de subsistance des experts (net).....		1.000.411
Autres versements d'un gouvernement pour un projet spécial.....		44.030
Avances reçues des gouvernements au titre des dépenses locales de 1956.....		41.642
		<u>41.542.789</u>
<i>A déduire:</i>		
Sommes virées aux organisations participantes, au secrétariat du BAT ou dé- pensées pour leur compte:		
Imputées sur les allocations.....	23.277.055	
Imputées sur le compte dépenses locales.....	674.348	
Perte au change sur les allocations.....	50.457	24.001.860
		<u>17.540.929</u>
Le solde de 17.540.929 dollars est constitué comme suit:		
Encaisse, disponible en banque et en transit.....		4.449.295
Dépenses locales à rembourser par les organisations participantes.....		272.576
Portefeuille.....		12.508.966
Intérêts échus.....		59.360
Contributions en nature acceptées, mais non utilisées.....		250.732
		<u>17.540.929</u>
Ce solde de 17.540.929 dollars se décompose aussi comme suit:		
Fonds de roulement et de réserve.....		9.000.000
Contributions et autres recettes (y compris les versements des gouvernements au titre des dépenses locales) non allouées aux organisations participantes.....		1.594.991
Avances reçues des gouvernements au titre des dépenses locales de 1956.....		41.642
Fraction non virée des crédits alloués:		
Organisation des Nations Unies.....	3.370.524	
Organisation internationale du Travail.....	349.027	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.....	975.309	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.....	1.216.027	
Organisation de l'aviation civile internationale.....	90.398	
Organisation mondiale de la santé.....	771.259	
Secrétariat du Bureau de l'assistance technique.....	131.752	6.904.296
		<u>17.540.929</u>

**RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE**

**RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE
SUR LA VERIFICATION DES COMPTES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955**

. Par sa résolution 74 (I) l'Assemblée générale a chargé le Comité des commissaires aux comptes de vérifier chaque année les comptes de l'Organisation des Nations Unies et de soumettre, au plus tard le 1er juin, son rapport avec les comptes certifiés exacts à l'examen du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avant de le présenter à l'Assemblée générale. La même résolution autorise le Comité à procéder à ces vérifications selon les modalités qu'il jugera appropriées, après s'être entretenu avec le Comité consultatif de l'étendue des vérifications à faire. En outre, le règlement financier dispose que le Comité doit mentionner dans son rapport "l'étendue et la nature de la vérification à laquelle il a procédé ou de tout changement important de celle-ci".

. Avant de vérifier les comptes de l'exercice 1955, le Comité des commissaires aux comptes a consulté le Comité consultatif. L'étendue et la nature de la vérification des comptes effectuées selon les instructions du Comité n'ont pas été sensiblement modifiées. Le Comité a examiné, par sondage, les opérations financières, les comptes, les stocks, inventaires, etc., afin de vérifier l'état des comptes et l'exactitude des états financiers qui lui ont été soumis pour vérification et attestation et afin d'en rendre compte à l'Assemblée générale. Pendant l'exercice, le Comité a examiné à deux reprises les livres, pièces comptables et autres documents pertinents, à New-York, à Genève et à La Haye. Le Comité a eu communication de tous les renseignements dont il a eu besoin et il tient à remercier la coopération et de l'aide qu'ils lui ont fournies les fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU et du Greffe de la Cour internationale de Justice.

. *Etats financiers.* — Le Secrétaire général a soumis pour attestation et vérification les états financiers ci-après, accompagnés de tableaux explicatifs :

I. — Crédits ouverts, dépenses engagées et soldes de l'exercice 1955.

II. — Recettes, dépenses engagées et excédents budgétaires de l'exercice terminé le 31 décembre 1955.

III. — Actif et passif au 31 décembre 1955.

Après avoir certifié ces états conformes aux livres et pièces comptables, le Comité traite dans son rapport des opérations financières effectuées pendant l'exercice. Le Secrétaire général a aussi soumis au Comité des états financiers relatifs aux dépenses engagées au titre du Programme élargi d'assistance technique. Conformément à la méthode habituelle, le Comité présente à ce sujet un rapport distinct.

Exposé récapitulatif des dépenses engagées en 1955. — Le 17 décembre 1954, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 46.963.800 dollars pour l'exercice financier 1955. Par la résolution 978 (X), du 16 décembre 1955, l'Assemblée générale a augmenté ce crédit de 3.264.200 dollars. Le Secrétaire général disposait donc pour l'exercice 1955 d'un crédit total de 50.228.000 dollars. Les dépenses engagées se sont élevées à 50.089.808 dollars, et le solde amendé à 138.192 dollars. On trouvera ci-après un tableau comparatif des dépenses engagées en 1954 et 1955, par catégorie :

	1954 (Dollars)	1955 (Dollars)	Augmentations (Dollars)	Diminution (Dollars)
Salaires et autres dépenses du personnel . . .	32.714.179	33.226.068	511.889	
Voyages et transports	3.273.965	3.581.395	307.430	
Immobilisations	2.171.665	2.649.466	477.801	
Location et entretien des locaux	2.558.813	2.565.534	6.721	
Travaux d'imprimerie	1.439.365	1.842.896	403.531	
Programmes techniques	1.779.600	1.779.600		
Autres	4.014.766	3.850.386		164.380
Cour internationale de Justice	557.656	594.463	36.807	
	48.510.009	50.089.808		

. L'augmentation sensible des dépenses de personnel s'explique par: a) les dépenses de personnel (285.000 dollars) engagées à l'occasion de la Conférence sur l'énergie atomique tenue à Genève (il n'y avait pas eu de dépenses comparables en 1954); b) le fait que les dépenses de personnel du Service des visites (183.000 dollars) ont été inscrites au budget en 1955 alors qu'en 1954 elles avaient été payées directement sur les recettes de ce service. L'augmentation des frais de voyage résulte principalement de la réunion tenue à San-Francisco par l'Assemblée générale et de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques qui

a eu lieu à Genève. Les dépenses d'immobilisation ont été plus élevées parce que l'annuité de 1955 pour l'amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège a été supérieure de 500.000 dollars à celle de 1954. Les frais d'impression — au moins pour ce qui est du programme normal de l'ONU — ont diminué d'environ 60.000 dollars par rapport à 1954; l'augmentation de 403.000 dollars inscrite à la rubrique "Travaux d'imprimerie" est due à l'impression des actes officiels de la Conférence sur l'énergie atomique.

6. *Agrandissement du restaurant et de la cafétéria.* — Le coût des travaux ne figure pas dans le budget de 1955. En ouvrant les crédits pour 1954, l'Assemblée générale avait inscrit à cette fin un crédit de 565.000 dollars au chapitre 19a. Etant donné que ce crédit n'a pas été utilisé pendant l'exercice 1954, l'Assemblée générale a stipulé dans sa résolution 881 (IX) que:

"Nonobstant les dispositions du paragraphe 4.3 de l'article IV du règlement financier, les crédits ouverts au chapitre 19a sous la rubrique "Améliorations apportées aux locaux" pourront être utilisés pendant les douze mois qui suivront la fin de l'exercice financier 1954, dans la mesure nécessaire pour exécuter les engagements nés de contrats conclus avant le 31 décembre 1954."

Les travaux d'agrandissement du restaurant et de la cafétéria ont été exécutés en 1955. A la même époque, on a fait d'autres améliorations et installé du matériel nouveau. Les dépenses se sont élevées à environ 623.000 dollars, comme suit: 565.000 dollars imputés sur le chapitre 19a du budget de 1954; 36.000 dollars imputés sur le compte "Construction du Siège permanent"; et 22.000 dollars couverts par les recettes d'exploitation des restaurants et services annexes.

7. *Virements entre chapitres du budget.* — Une note au bas de l'état des crédits ouverts, dépenses engagées, etc., indique que 53.300 dollars ont été virés du chapitre 24 (Documents officiels) au chapitre 25 (Publications). Par sa résolution 890 (IX), l'Assemblée générale avait donné au Secrétaire général l'autorisation d'effectuer ces virements. La note attire aussi l'attention sur des virements — dont le total atteint 135.000 dollars — effectués par le Secrétaire général avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. L'Assemblée générale avait donné au Secrétaire général l'autorisation d'effectuer ces virements par la disposition de sa résolution 890 (IX) qui habilitait le Secrétaire général "à virer les crédits d'un chapitre à l'autre du budget, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires". Les commissaires aux comptes tiennent à donner quelques détails de l'opération parce que ces virements ont été comptabilisés avant même que le Comité consultatif ait donné son assentiment.

8. Le 20 décembre 1955, le Secrétaire général a demandé au Comité consultatif d'approuver le virement aux chapitres ci-après du budget de 1955 des crédits suivants:

<i>Chapitres</i>	<i>Dollars</i>
8. Département des affaires économiques et sociales	15.000
11. Département des conférences.....	7.000
12. Bureau des services généraux	3.000
13. Personnel temporaire et consultants.....	12.000
15. Dépenses communes de personnel.....	20.000
	<u>57.000</u>

Le Comité consultatif a donné son assentiment le 10 janvier 1956. Le 24 janvier 1956 le Secrétaire général a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour une deuxième série de virements:

<i>Chapitres</i>	<i>Dollars</i>
12. Bureau des services généraux.....	1.500
15. Dépenses communes de personnel.....	24.000
16. Charges communes	41.000
20. Centres d'information	7.500
25. Publications	4.000
	<u>78.000</u>

L'assentiment du Comité consultatif porte la date du 20 février 1956. La vérification des comptes a montré que, dans les deux cas, les dépenses ont été engagées et comptabilisées avant que le Comité consultatif ait fait connaître son assentiment.

9. *Paiement d'heures supplémentaires imputé sur le chapitre 13.* — Dans le passé, le Comité des commissaires aux comptes a dû parfois examiner dans quelle mesure le Secrétaire général devrait, le cas échéant, se conformer strictement aux notes descriptives qui figurent dans le projet de budget soumis à l'Assemblée à l'appui des demandes de crédits. Pendant la vérification des comptes de l'exercice 1955, le problème s'est de nouveau posé à l'occasion de l'examen des dépenses imputées sur le chapitre 13 (Personnel temporaire et consultants). Il s'agit d'un nouveau chapitre dont l'objet est exposé dans le projet de budget de 1955 en ces termes:

“Le présent chapitre groupe les crédits prévus pour le personnel temporaire et les consultants qui étaient inscrits auparavant sous la rubrique des divers départements intéressés. Il comprend aussi les prévisions relatives au personnel qu’il faut engager à titre temporaire pendant la session de l’Assemblée générale pour assurer le service d’un plus grand nombre de séances et répondre à des besoins accrus (crédits antérieurement inscrits au chapitre premier) et les crédits destinés à couvrir les frais de remplacement des fonctionnaires détachés du Siège auprès de missions spéciales ou affectés à des services analogues (crédits antérieurement inscrits au chapitre 5). Les montants indiqués pour les dépenses des exercices précédents dans les divers chapitres ont été, le cas échéant, ajustés en conséquence¹.”

En comparant les projets de budgets de 1954 et de 1955, on constate une diminution des crédits demandés pour les traitements dans divers chapitres du budget de 1955. Une diminution analogue des crédits demandés pour les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit n’est pas aussi manifeste; étant donné qu’au chapitre 13 il n’est fait mention ni des heures supplémentaires ni du sursalaire de nuit, l’Assemblée générale a peut-être présumé que, pour ce qui était des heures supplémentaires, etc., le Secrétaire général ne proposait aucune modification aux méthodes suivies en matière d’ouverture de crédits. C’est pourquoi le Comité note qu’on a imputé environ 10.000 dollars sur le chapitre 13 pour les paiements d’heures supplémentaires et le sursalaire de nuit.

10. *Remboursement de l’impôt sur le revenu.* — A la huitième session, la Cinquième Commission de l’Assemblée générale a étudié la question ci-après: faut-il rembourser à un fonctionnaire, ressortissant d’un autre pays mais ayant opté pour le statut de résident permanent aux Etats-Unis, l’impôt payé aux Etats-Unis sur le revenu qu’il a gagné en qualité de fonctionnaire de l’Organisation? La Cinquième Commission a conclu qu’un fonctionnaire “qui opte pour un visa de résidence permanente dans le pays où il exerce ses fonctions et qui, de ce fait, s’assujettit à l’impôt sur le revenu sur le montant du traitement et des autres émoluments que lui verse l’Organisation des Nations Unies a droit au remboursement de ses impôts sous réserve que l’Assemblée générale consente chaque année les crédits nécessaires à cette fin”².

11. En examinant les comptes de la Cour internationale de Justice, le Comité a constaté qu’un ressortissant australien avait résidé à La Haye sans interruption depuis sa nomination au Greffe en 1948. Etant donné qu’il est titulaire d’un visa de résidence permanente aux Etats-Unis, la législation de ce pays exige, depuis 1953, qu’il paie l’impôt américain sur le revenu quel que soit le pays où il réside actuellement — il ne jouit pas de la même exemption que le citoyen des Etats-Unis qui serait absent de son pays pendant 510 jours consécutifs. Ce fonctionnaire a reçu environ 1.850 dollars au titre du remboursement des impôts qu’il a payés au Gouvernement des Etats-Unis. Le Comité a pris note de ce cas parce que le texte cité ci-dessus mentionne expressément le fonctionnaire qui “opte pour un visa de résidence permanente dans le pays où il exerce ses fonctions”. Dans ce cas, c’est aux Pays-Bas que le fonctionnaire exerce ses fonctions et la Cour n’a pas de bureau aux Etats-Unis. Le Comité a exposé l’affaire à titre d’exemple. Il existe quelques cas de ce genre dans d’autres services de l’Organisation.

12. *Contributions des Etats Membres.* — Déduction faite d’environ 6.832.600 dollars de recettes accessoires, le budget prévoyait que, pour 1955, les contributions des Etats Membres s’élèveraient à 40.131.200 dollars et à 701.870 pour le budget additionnel de 1954. Etant donné les 1.193.070 dollars d’excédent à valoir sur les contributions de 1955, le montant mis en recouvrement pour 1955 n’a été, en fait, que de 39.640.000 dollars; 35.895.813 dollars ont été versés en cours d’exercice; au 31 décembre 1955, il restait donc un solde de 3.744.187 dollars à recevoir. Pour plus de détails voir le tableau A de l’état No III.

13. Le 14 décembre 1955, l’Assemblée générale a admis 16 nouveaux Etats Membres. L’article 5.8 du règlement financier dispose:

“Les nouveaux Membres sont tenus de verser une contribution pour l’année au cours de laquelle ils deviennent Membres, ainsi que leur quote-part du total des avances au Fonds de roulement, suivant des taux que fixe l’Assemblée générale.”

Etant donné que l’admission des 16 nouveaux Etats Membres a eu lieu vers la fin de la dixième session, l’Assemblée n’a pas fixé les taux visés ci-dessus pendant cette session. En ce qui concerne le budget additionnel de 1955, qui s’élève à 3.264.200 dollars, le règlement financier dispose que les contributions imposées aux Etats Membres pour l’exercice suivant sont majorées à raison des crédits supplémentaires pour lesquels des contributions n’ont pas été précédemment demandées. Par conséquent, la masse mise en recouvrement pour 1956 comprend les 3.264.200 dollars du budget additionnel de 1955. Cette masse a été répartie entre les seuls Etats qui étaient Membres de l’Organisation avant le 14 décembre 1955. Quel qu’il soit, le montant des contributions que l’Assemblée générale décidera d’imposer aux nouveaux Membres pour 1955 et 1956 sera réparti comme suit: a) les “recettes accessoires” des contributions de 1955 seront créditées; b) le compte des Etats Membres dont la contribution pour 1956 aura déjà été fixée sera crédité à raison des contributions demandées aux nouveaux Membres pour 1956.

¹ Documents officiels de l’Assemblée générale, neuvième session, Supplément No 5, p. 63.

² Ibid., huitième session, Annexes, point 51 de l’ordre du jour, document A/2615, par. 64.

14. *Recettes accessoires.* — On a rappelé au paragraphe 12 ci-dessus que, dans sa résolution 890 (IX), l'Assemblée générale prévoyait qu'en 1955 les recettes accessoires s'élèveraient à 6.832.600 dollars. En fait, ces prévisions ont été dépassées et les recettes accessoires ont atteint 7.197.651 dollars en 1955. Le tableau suivant permet de comparer les recettes accessoires de 1955 (montant prévu et montant effectif) avec celles de 1954 :

	<i>Recettes prévues</i> (Dollars)	<i>Recettes effectives</i> 1955 (Dollars)	1954 <i>Recettes</i> (Dollars)
Impôt sur les traitements du personnel.....	4.212.400	4.335.869	4.664.780
Service des visites.....	545.000	362.665	225.171
Vente de timbres-poste de l'ONU.....	450.000	518.810	377.971
Services fournis aux institutions spécialisées, etc...	395.200	452.819	342.635
Publications.....	310.000	330.668	343.447
Location : bureaux, garages, etc.....	301.000	339.247	320.049
Revenu des placements, intérêts, etc.....	151.100	182.849	191.544
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	151.000	202.902	55.106
Contributions d'Etats non membres.....	111.500	269.371	63.444
Comptoir de souvenirs des Nations Unies.....	60.000	92.212	83.209
Vente de mobilier usagé, etc.....	37.400	62.609	43.701
Distribution de films et radiodiffusion.....	30.000	19.862	12.355
Divers.....	78.000	27.768	140.806
	<u>6.832.600</u>	<u>7.197.651</u>	<u>6.864.218</u>

15. *Etat de l'actif et du passif.* — Le Compte spécial du Fonds des Nations Unies pour l'enfance a été institué en 1946. Dans l'état de l'actif et du passif de l'ONU, on rend compte en général de l'encaisse et du portefeuille dont le Secrétaire général a la garde en fin d'exercice. Le chiffre porté dans l'état de 1954 était de 16.185.058 dollars. En 1955, un comité présidé par le Directeur exécutif du FISE a été chargé de gérer les avoirs du FISE, ce qui a amené à rayer les placements du FISE de la rubrique "Comptes relatifs à des activités qui font l'objet d'un rapport distinct". Par conséquent, les placements du FISE ne figurent pas dans l'état de l'actif et du passif de 1955. Le Comité a été informé que par cette modification on n'a nullement cherché à diminuer les responsabilités que la résolution 57 (I) et le règlement financier ont confiées au Secrétaire général.

16. *Mémoire adressé au Comité consultatif.* — Suivant l'usage, le Comité attire l'attention du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur quelques problèmes d'administration courante qu'il a notés au cours de la vérification des comptes.

17. *Rapports sur la vérification d'autres comptes.* — L'Assemblée générale a chargé le Comité des commissaires aux comptes de vérifier les comptes des organismes ci-après, d'en attester l'exactitude et de présenter un rapport :

	<i>Fin</i> <i>de l'exercice financier</i>
Caisse commune des pensions du personnel.....	30 septembre
Fonds des Nations Unies pour l'enfance.....	31 décembre
Fonds des Nations Unies pour les réfugiés.....	31 décembre
Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée.....	30 juin
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.....	30 juin

Le Comité a déjà examiné et certifié exacts les états financiers de la Caisse commune des pensions pour l'exercice terminé le 30 septembre 1955 et il a fait un rapport à ce sujet. Le Directeur du FISE a présenté des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955. Ces états ont été certifiés exacts et un rapport a été présenté à l'Assemblée générale. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés a présenté les états financiers du Fonds des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955. Le Comité les a aussi certifiés exacts et il a présenté un rapport à ce sujet. Le Comité vérifiera les comptes de l'UNKRA et de l'UNRWA, quand il sera saisi des états financiers nécessaires, après la clôture des comptes en fin d'exercice, c'est-à-dire après le 30 juin 1956.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)
Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)
Lars BREIE (Norvège)

8 mai 1956.

Deuxième partie

**PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE TECHNIQUE
EN VUE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DES PAYS SOUS-DEVELOPPES**

RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955

**RAPPORT FINANCIER RELATIF AUX OPERATIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
EN TANT QU'ORGANISATION PARTICIPANT AU PROGRAMME
ET AUX OPERATIONS DU SECRETARIAT DU BUREAU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

1. On trouvera ci-dessous un rapport financier, accompagné d'états pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955, ainsi que le rapport du Comité des commissaires aux comptes, sur les dépenses engagées par l'Organisation des Nations Unies au titre du Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays sous-développés. Les comptes sont groupés en deux grandes catégories; à chaque catégorie correspond un état financier complété par des tableaux:

a) L'état No I a trait aux dépenses engagées par l'ONU en tant qu'organisation participant aux opérations du Programme;

b) L'état No II a trait aux dépenses engagées par le secrétariat du BAT, sous l'autorité du Président-Directeur du Bureau.

2. Les états financiers indiquant les dépenses engagées par les institutions spécialisées au titre du Programme sont soumis aux organes directeurs des institutions et ultérieurement transmis à l'Assemblée générale conformément aux dispositions de la résolution 519 A (VI).

Opérations effectuées par l'ONU en tant qu'organisation participant au Programme

3. L'état No I indique qu'en 1955, 9.797.210 dollars ont été mis à la disposition de l'ONU pour les dépenses d'exécution et d'administration du Programme, et que les dépenses engagées à ce titre se sont élevées à 7.532.952 dollars. L'Organisation a reçu en outre des gouvernements comme participation aux frais de subsistance des experts — conformément à la résolution 470 (XV) du Conseil économique et social — une somme de 287.351 dollars dont elle a utilisé 283.891 dollars.

4. L'état No I fait apparaître au 31 décembre 1955 un solde de 2.530.000 dollars représentant l'excès des recettes sur les dépenses engagées pendant l'exercice. Ce solde, qui doit être intégralement reversé au Compte spécial, s'analyse de la manière suivante:

	<i>Crédits (Dollars)</i>	<i>Dépenses engagées (Dollars)</i>	<i>Soldes (Dollars)</i>
Participation aux dépenses locales.....	287.351	283.891	3.460
Crédits d'affectation spéciale.....	2.456.841	364.453	2.092.388
Crédits ordinaires et autres fonds mis à la disposition de l'ONU.....	7.340.369	7.168.499	171.870
Economies réalisées sur le règlement des engagements de l'exercice précédent et recettes accessoires.....	262.282	—	262.282
TOTAUX	<u>10.346.843</u>	<u>7.816.843</u>	<u>2.530.000</u>

Le trop-perçu de 3.460 dollars, au titre de la participation des gouvernements aux dépenses locales, ne peut pas servir à régler d'autres dépenses et, après apurement, en 1956, du compte dépenses locales pour 1955, il sera remboursé aux gouvernements intéressés. D'autre part, le BAT a ouvert certains crédits spéciaux — les crédits d'affectation spéciale — en stipulant qu'ils ne pourraient être utilisés qu'à des fins déterminées; le solde non utilisé (2.092.388 dollars) doit être reversé au Compte spécial. L'excès des crédits ordinaires sur les dépenses engagées — solde en fin d'exercice — (171.870 dollars) ainsi que les économies réalisées en 1955 sur le règlement des engagements de 1954 et les recettes accessoires (262.282 dollars) doivent également être reversés au Compte spécial conformément aux décisions prises par le BAT en 1955.

Il est à noter que les 222.517 dollars d'économies réalisées sur le règlement des engagements de 1954 dépassent le déficit de 201.421 dollars au 1er janvier 1955, de sorte que les opérations de 1954, après apurement des comptes en 1955, se soldent par un léger excédent.

5. Les crédits ordinaires et les autres fonds mis à la disposition de l'ONU (7.340.369 dollars) s'analysent comme suit:

	<i>Dollars</i>
Crédits alloués sur le report de 1954.....	102.848
Crédits alloués à l'ONU sur le total (24.790.075 dollars) des allocations: 5.670.886 dollars (à déduire; perte au change: 11.544 dollars)	5.659.342
Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	1.779.600
	<u>7.541.790</u>
A déduire: excès des dépenses engagées sur les fonds disponibles au 31 décembre 1954	201.421
TOTAL des fonds mis à la disposition de l'ONU	<u><u>7.340.369</u></u>

6. Les trois tableaux joints à l'état No I donnent le détail des dépenses d'exécution et des dépenses d'administration. En voici le résumé pour 1955 et 1954:

	1955	1954
	<i>(Dollars)</i>	<i>(Dollars)</i>
A.— Coût des projets	6.375.381	5.236.229
B.— Frais indirects d'exécution.....	794.069	836.791
	<u>7.169.450</u>	<u>6.073.020</u>
C.— Dépenses d'administration	363.502	359.685
TOTAUX	<u><u>7.532.952</u></u>	<u><u>6.432.705</u></u>

En outre, l'ONU a dépensé en 1955, pour des travaux d'assistance technique dans certaines régions, 77.515 dollars qui doivent lui être remboursés directement par les gouvernements bénéficiaires ou par les organisations intéressées. Le total des engagements s'élève de ce fait à 7.610.467 dollars, non compris les dépenses locales.

7. Sur les 2.092.388 dollars représentant le solde non utilisé des crédits d'affectation spéciale, des commandes fermes de fournitures et de matériel pour un total de 1.125.635 dollars avaient été passées avant le 30 novembre 1955, mais les écritures correspondantes ont dû être annulées, la livraison n'ayant pas eu lieu au 31 décembre 1955. Le BAT a été informé de l'existence de ces engagements non réglés et prié de réallouer en 1956 les crédits nécessaires, conformément au principe adopté par lui en 1955. Sur le solde des crédits ordinaires et des autres fonds mis à la disposition de l'ONU (171.870 dollars), il y a eu 80.016 dollars de dépenses engagées mais non réglées et l'on peut compter qu'en 1956 le BAT réallouera les crédits nécessaires. Si les commandes avaient été livrées au 31 décembre 1955, les opérations financières de l'exercice 1955 auraient atteint 9.100.009 dollars, y compris les dépenses locales.

8. Le tableau suivant permet de comparer le montant des dépenses d'administration en 1955 et en 1954:

	1955	1954
	<i>(Dollars)</i>	<i>(Dollars)</i>
Dépenses de personnel.....	321.437	331.182
Fournitures de bureau.....	3.946	1.594
Voyages et transports.....	30.358	24.452
Services contractuels et autres.....	7.761	2.457
	<u>363.502</u>	<u>359.685</u>

Les dépenses d'administration de 1955 représentent environ 4,8 pour 100 (contre 5,6 pour 100 en 1954) du total des dépenses engagées au titre du Programme, ce qui montre que, relativement, les frais généraux ont sensiblement diminué. On notera à cet égard que les dépenses d'administration comprennent, en 1955, 23.000 dollars pour le remboursement des impôts, contre 25.996 en 1954.

9. Deux versements à titre gracieux d'un montant total de 3.700 dollars ont été autorisés en 1955 et imputés sur les fonds de l'assistance technique. Sur un crédit maximum de 3.000 dollars approuvé pour le remboursement des frais d'hospitalisation et des frais médicaux d'un expert, 2.586 dollars ont été versés en 1955. D'autre part, un crédit d'un montant maximum de 700 dollars a été prévu pour venir en aide à un expert dont l'enfant était tombé malade et qui de ce fait a dû faire face à des frais de transport supplémentaires, mais aucun paiement n'a été effectué en 1955.

Dépenses du secrétariat du Bureau de l'assistance technique

10. Ainsi qu'il ressort de l'état No II, le total des dépenses engagées pour l'exercice 1955 s'est élevé à 1.356.084 dollars, tandis que le montant des crédits alloués par le BAT était de 1.413.914 dollars. Le solde de 57.830 dollars et les 38.752 dollars de recettes accessoires, etc., soit au total 96.582 dollars, ont été reversés au Compte spécial.

11. Les tableaux A et B joints à l'état No II contiennent des renseignements plus détaillés sur les dépenses engagées pendant l'exercice 1955. Voici le résumé de ces dépenses en 1955 et 1954:

	1955 (Dollars)	1954 (Dollars)
A. — Dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison	972.186	885.845
B. — Dépenses d'administration centrale du secrétariat	383.898	391.467
	1.356.084	1.277.312

12. Le tableau ci-dessous indique la répartition de ces dépenses pour 1955 avec, en regard, les totaux de 1954:

	1955		1954	
	<i>Représentants résidents, etc. (Dollars)</i>	<i>Dépenses d'administration centrale (Dollars)</i>	<i>Totaux (Dollars)</i>	<i>Totaux (Dollars)</i>
Dépenses de personnel	751.588	310.810	1.062.398	1.009.418
Fournitures et matériel de bureau, etc.	31.399	1.623	33.022	30.971
Voyages et transports	142.061	40.881	182.942	168.940
Services contractuels et autres	47.138	30.584	77.722	67.983
	972.186	383.898	1.356.084	1.277.312

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

COMPTES
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955

Organisation des Nations Unies
Situation au 31 décembre 1955

	Dollars	Dollars
Solde au 31 décembre 1954.....		(95.167)
<i>A déduire:</i>		
Crédits d'affectation spéciale reversés au Compte spécial.....	73.788	
Remboursement des dépenses locales de 1954: trop-perçu.....	32.466	106.254
Excès des crédits alloués sur les dépenses engagées au 1er janvier 1955.....		(201.421)
Crédits alloués pour 1955.....	8.230.575	
Subvention inscrite au budget de l'ONU.....	1.779.600	
	10.010.175	
<i>A déduire:</i> perte au change sur la fraction non virée des crédits alloués.....	11.544	9.998.631
Total des fonds mis à la disposition de l'ONU.....		9.797.210
Dépenses engagées en 1955 (à l'exclusion des dépenses locales à la charge des gouvernements):		
Coût des projets (tableau A).....	6.375.381	
Frais indirects d'exécution (tableau B).....	794.069	
Dépenses d'administration (tableau C).....	363.502	7.532.952
Excès des crédits alloués sur les dépenses engagées.....		2.264.258
Divers:		
Economies réalisées lors du règlement des engagements de l'exercice antérieur..	222.517	
Recettes accessoires.....	39.765	262.282
Remboursement des dépenses locales: trop-perçu:		
Solde au 1er janvier 1955.....	32.466	
Reçu (net) et à recevoir.....	254.885	
Total des fonds disponibles.....	287.351	
<i>A déduire:</i> engagements à imputer sur ce poste.....	283.891	3.460
Solde au 31 décembre 1955.....		2.530.000
Ce solde se décompose comme suit:		
Encaisse, disponible en banque.....	1.237.888	
Fraction non virée des crédits alloués et participation aux dépenses locales....	3.370.524	
A recouvrer: participation aux dépenses locales.....	60.080	
Sommes à recevoir, avances, etc.....	158.714	4.827.206
<i>A déduire:</i>		
Engagements non réglés.....	2.163.643	
Sommes à payer.....	61.967	
Soldes créditeurs divers.....	71.596	2.297.206
		2.530.000

Certifié exact:

Le Contrôleur:

(Signé) B. R. TURNER

Approuvé:

Le Secrétaire général:

(Signé) Dag HAMMARSKJOLD

ATTESTATION DE VERIFICATION

L'état ci-dessus indiquant la situation des fonds mis à la disposition de l'Administration de l'assistance technique de l'ONU au titre du Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays sous-développés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955, a été vérifié conformément aux instructions que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires et, sous réserve des observations qui figurent dans notre rapport, nous certifions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis l'état ci-dessus est exact.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)

Lars BREIE (Norvège)

Tableaux joints à l'état No I

TABLEAU A

**Dépenses engagées (coût des projets) par l'Organisation des Nations Unies
pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1955**

	<i>Dépenses régliées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE			
Europe: projets régionaux.....	77.731	37.886	115.617
Moyen-Orient et Proche-Orient: projets régionaux.....	88.448	38.797	127.245
Autriche	1.815	4.560	6.375
Danemark	1.459	1.086	2.545
Finlande	8.405	10.860	19.265
France	334	875	1.209
Grèce	35.737	24.806	60.543
Italie	2.342	104	2.446
Norvège	—	2.983	2.983
Pays-Bas	2.647	2.988	5.635
Portugal	1.073	511	1.584
Royaume-Uni	8.604	100	8.704
Suède	5.287	1.321	6.608
Suisse	2.832	160	2.992
Yougoslavie	135.963	89.649	225.612
Afghanistan	40.938	64.197	105.135
Arabie saoudite	4.193	4.495	8.688
Irak	53.045	47.902	100.947
Iran	147.539	52.460	199.999
Israël	139.762	46.318	186.080
Jordanie	124.703	34.324	159.027
Liban	20.087	25.220	45.307
Syrie	31.735	42.746	74.481
Turquie	188.296	157.344	345.640
Yémen	17.589	10.846	28.435
Egypte	140.491	51.586	192.077
Ethiopie	27.493	9.178	36.671
Territoires non autonomes et Territoires sous tutelle administrés par le Royaume-Uni	74.529	24.205	98.734
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1.510.038	807.806	2.317.844
PROJETS INTERRÉGIONAUX			
Projets interrégionaux	296.847	58.678	355.525
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	296.847	58.678	355.525
ASIE ET EXTRÊME-ORIENT			
Projets régionaux	157.782	134.064	291.846
Australie	1.541	652	2.193
Birmanie	195.414	81.968	277.382
Ceylan	90.011	32.825	122.836
Chine	59.907	34.859	94.766
Corée	15.468	9.425	24.893
Inde	149.280	77.641	226.921
Indochine	76.960	31.084	108.044
Indonésie	206.513	60.241	266.754
Japon	16.453	29.000	45.453
Népal	19.871	19.780	39.651
Pakistan	185.713	75.164	260.877
Philippines	46.429	21.760	68.189
Thaïlande	60.907	28.172	89.079
Territoires non autonomes et Territoires sous tutelle administrés par les Etats-Unis d'Amérique	7.955	173	8.128
Territoires non autonomes et Territoires sous tutelle administrés par le Royaume-Uni	13.773	6.173	19.946
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1.303.977	642.981	1.946.958

TABLEAU A (suite)

AMÉRIQUE LATINE, AMÉRIQUE CENTRALE ET ANTILLES	<i>Dépenses régliées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Projets régionaux	340.152	92.251	432.403
Argentine	3.714	9.879	13.593
Bolivie	167.884	37.674	205.558
Brésil	98.650	61.576	160.226
Chili	17.443	54.095	71.538
Colombie	79.823	23.322	103.145
Costa-Rica	14.773	13.225	27.998
Cuba	2.505	1.930	4.435
Equateur	59.345	29.478	88.823
Guatemala	6.914	11.199	18.113
Haïti	49.040	43.531	92.571
Honduras	17.531	4.858	22.389
Mexique	38.972	23.011	61.983
Nicaragua	30.157	7.320	37.477
Panama	4.461	4.865	9.326
Paraguay	42.014	27.518	69.532
Pérou	17.576	22.355	39.931
République Dominicaine	20.743	2.382	23.125
Salvador	20.635	12.497	33.132
Uruguay	36.566	30.991	67.557
Venezuela	92.496	21.395	113.891
Porto-Rico	2.645	921	3.566
Territoires dépendants des Pays-Bas en Amérique latine	1.906	9.101	11.007
Territoires dépendants du Royaume-Uni en Amérique latine	25.661	18.074	43.735
	<u>1.191.606</u>	<u>563.448</u>	<u>1.755.054</u>
TOTAUX	<u><u>4.302.468</u></u>	<u><u>2.072.913</u></u>	<u><u>6.375.381</u></u>

TABLEAU B

Dépenses engagées (frais indirects d'exécution) par l'Organisation des Nations Unies pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1955

	<i>Dépenses réglées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Dépenses de personnel	702.163	49.550	751.713
Fournitures de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Voyages et transports:			
Déplacements officiels	2.074	72	2.146
Recrutement, congé, cessation de service	25.165	9.200	34.365
Services contractuels et autres:			
Communications	5.072	520	5.592
Divers	248	5	253
	<u>734.722</u>	<u>59.347</u>	<u>794.069</u>

TABLEAU C

Dépenses engagées (dépenses d'administration) par l'Organisation des Nations Unies pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1955

	<i>Dépenses réglées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Dépenses de personnel	297.462	23.975	321.437
Fournitures de bureau	3.789	157	3.946
Voyages et transports:			
Déplacements officiels	18.927	6.372	25.299
Recrutement, congé et cessation de service	5.059	—	5.059
Services contractuels et autres:			
Communications	5.958	779	6.737
Divers	924	100	1.024
	<u>332.119</u>	<u>31.383</u>	<u>363.502</u>

Secrétariat du Bureau de l'assistance technique
Situation au 31 décembre 1955

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Excès des crédits alloués sur les dépenses engagées au 31 décembre 1954		35.092
<i>A déduire</i> : reversé au Compte spécial		<u>35.092</u>
Crédits alloués pour 1955	1.416.800	—
<i>A déduire</i> : perte au change sur la fraction non virée des crédits alloués	<u>2.886</u>	1.413.914
Dépenses engagées pendant l'exercice:		
Dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison (tableau A)	972.186	
Dépenses d'administration centrale (tableau B)	<u>383.898</u>	1.356.084
Excès des crédits alloués sur les dépenses engagées		<u>57.830</u>
Divers:		
Economies réalisées lors du règlement des engagements de l'exercice antérieur ..		24.462
Recettes accessoires		<u>14.290</u>
Solde au 31 décembre 1955		<u><u>96.582</u></u>
Ce solde se décompose comme suit:		
Encaisse, disponible en banque	35.239	
Fraction non virée des crédits alloués	131.752	
Sommes à recevoir, avances, dépôts, etc.	<u>14.732</u>	181.723
<i>A déduire</i> :		
Engagements non réglés	77.635	
Soldes créditeurs divers	<u>7.506</u>	85.141
		<u><u>96.582</u></u>

Certifié exact:

*Le Contrôleur:**(Signé)* B. R. TURNER

Approuvé:

*Le Secrétaire général:**(Signé)* Dag HAMMARSKJOLD

ATTESTATION DE VERIFICATION

L'état ci-dessus des fonds mis à la disposition du secrétariat du Bureau de l'assistance technique, au titre du Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays sous-développés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955, a été vérifié conformément aux instructions que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires, et nous certifions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis l'état ci-dessus est exact.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)

Lars BREIE (Norvège)

Tableaux joints à l'état No II

TABLEAU A

Dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison pour l'exercice terminé le 31 décembre 1955

	<i>Dépenses réglées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Dépenses de personnel	742.488	9.100	751.588
Fournitures de bureau	5.308	—	5.308
Matériel du bureau	19.002	7.089	26.091
Voyages et transports	120.137	21.924	142.061
Services contractuels et autres	46.037	1.101	47.138
	<u>932.972</u>	<u>39.214</u>	<u>972.186</u>

TABLEAU B

Dépenses d'administration centrale du secrétariat du Bureau de l'assistance technique pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1955

	<i>Dépenses réglées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Dépenses de personnel	281.474	29.336	310.810
Fournitures de bureau	1.323	300	1.623
Matériel de bureau	—	—	—
Voyages et transports :			
Déplacements officiels	22.903	1.631	24.534
Recrutement, congé et cessation de service	14.993	1.354	16.347
Services contractuels et autres :			
Communications	16.557	3.000	19.557
Divers	8.227	2.800	11.027
	<u>345.477</u>	<u>38.421</u>	<u>383.898</u>

**RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE**

**RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE
SUR LA VERIFICATION DES COMPTES DU PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1955**

1. Dans le présent rapport, le Comité des commissaires aux comptes examine les états financiers relatifs à l'assistance technique que le Secrétaire général lui a présentés pour vérification et attestation. Ces états sont les suivants :

I. — Organisation des Nations Unies: situation au 31 décembre 1955.

II. — Secrétariat du Bureau de l'assistance technique: situation au 31 décembre 1955.

Cependant, avant d'aborder son rapport, le Comité a fait le point de la situation en ce qui concerne l'ensemble des opérations financières du Programme élargi d'assistance technique en 1955.

2. Si le programme de 1955 a pu être réalisé, c'est grâce aux 71 pays qui se sont engagés à verser des contributions équivalant au total à 27.883.374 dollars des Etats-Unis; à cette somme s'est ajouté un solde de 8.883.052 dollars reporté de l'exercice précédent. Au 31 décembre 1955, le Compte spécial avait été crédité de 25.147.286 dollars et, au 31 mars 1956, date à laquelle la vérification des comptes a été achevée, les gouvernements avaient payé une nouvelle tranche de 120.000 dollars. En 1955, le Compte spécial a été aussi crédité de 235.581 dollars provenant de recettes accessoires et notamment du placement à très court terme de soldes créditeurs du Compte spécial.

3. Le programme de 1955 prévoyait un crédit de 30.370.963 dollars, à répartir entre les organisations participantes et le Bureau de l'assistance technique de la manière suivante:

	Crédits ordinaires (Dollars)	Crédits spéciaux en devises non convertibles de l'Amazonie (Dollars)	Crédits spéciaux pour la mise en valeur de l'Amazonie (Dollars)	Redistribution du report de 1954 (Dollars)	Allocations prélevées sur le fonds d'urgence (Dollars)	Total des crédits alloués (Dollars)
Organisation des Nations Unies	5.670.886	2.411.561	—	102.848	45.280	8.230.575
Organisation internationale du Travail	2.592.710	111.619	—	48.872	28.000	2.781.201
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	6.462.699	986.704	36.692	522.725	76.600	8.085.420
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	3.141.742	491.407	7.338	269.875	7.000	3.917.362
Organisation de l'aviation civile internationale	1.032.000	—	—	13.441	16.400	1.061.841
Organisation mondiale de la santé	4.473.238	46.930	—	354.096	3.500	4.877.764
Bureau de l'assistance technique	1.416.800	—	—	—	—	1.416.800
	<u>24.790.075</u>	<u>4.048.221</u> ¹	<u>44.030</u> ²	<u>1.311.857</u> ³	<u>176.780</u>	<u>30.370.963</u>

¹ Allocations en devises non convertibles (Brésil, 54.284 dollars; Danemark, 338.868 dollars; Pologne, 225.000 dollars; Tchécoslovaquie, 135.889 dollars; Turquie, 240.000 dollars; Union des Républiques socialistes soviétiques, 3.054.180 dollars).

² Allocations prélevées sur les versements effectués par le Brésil pour un projet spécial relatif à la mise en valeur de l'Amazonie.

³ Le report dont les institutions disposaient au 31 décembre 1954 a été reversé au Compte spécial et réalloué aux organisations participantes comme indiqué ci-dessus, conformément à l'article 103.1, f, i, du règlement financier du BAT.

4. Les fonds ont été prélevés sur le Compte spécial au fur et à mesure que la mise en œuvre des programmes l'exigeait. En fin d'exercice, il restait 6.904.296 dollars au Compte spécial, représentant la fraction non virée:

a) des crédits alloués; b) des crédits pour dépenses locales. Ce solde s'analyse comme suit:

	Fraction non virée des crédits alloués (Dollars)	Fraction non virée des crédits pour dépenses locales (Dollars)	Total (Dollars)
Organisation des Nations Unies	3.342.365	28.159	3.370.524
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	1.202.450	13.577	1.216.027
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	958.044	17.265	975.309
Organisation mondiale de la santé	674.313	96.946	771.259
Organisation internationale du Travail	328.245	20.782	349.027
Organisation de l'aviation civile internationale ..	79.999	10.399	90.398
Bureau de l'assistance technique	131.752	—	131.752
	<u>6.717.168</u>	<u>187.128</u>	<u>6.904.296</u>

5. Par sa résolution 831 (IX), l'Assemblée générale a approuvé une décision du Conseil économique et social instituant un Fonds de roulement et de réserve alimenté par les contributions. Ce fonds représentera une réserve permanente à laquelle il pourra être fait appel: a) pour accorder des avances aux organisations participantes, en attendant l'encaissement des contributions; b) pour faciliter la gestion des avoirs en devises; c) pour toute autre utilisation que le Comité de l'assistance technique pourrait décider selon les circonstances. Le CAT fixe l'importance du Fonds. Son objectif immédiat est d'arriver à 12 millions de dollars. Au 31 décembre 1955, le Fonds se montait à 9 millions de dollars, dont 3 millions avaient été versés en 1955.

6. Au 31 décembre 1955, le solde créditeur du Compte spécial était de 17.540.929 dollars. Cette somme comprend les 9 millions du Fonds de roulement et de réserve ainsi que la fraction non virée des crédits alloués et des crédits pour dépenses locales.

Crédits alloués à l'ONU

7. Comme on l'a vu au paragraphe 3 ci-dessus, 8.230.575 dollars ont été mis à la disposition de l'ONU en tant qu'organisation participante. A cette somme viennent s'ajouter 1.779.600 dollars (état No I) qui représentent le crédit ouvert par l'Assemblée générale au titre VIII du budget de 1955. Ce crédit se répartit comme suit:

<i>Chapitres</i>	<i>Dollars</i>
26. Administration de l'assistance technique	386.700
27. Développement économique	479.400
28. Activités sociales	768.500
29. Administration publique	145.000
	1.779.600

Cette somme de 10.010.175 dollars a été immédiatement amputée de 201.421 dollars pour couvrir le dépassement de crédit de 1954. Compte tenu des 11.544 dollars inscrits à la rubrique "Perte de change" l'ONU a donc disposé de 9.797.210 dollars pour la mise en œuvre de ses programmes d'assistance technique. Les dépenses engagées (7.532.952 dollars) se décomposent comme suit:

	<i>Dollars</i>
Coût des projets	6.375.381
Frais indirects d'exécution	794.069
Dépenses d'administration	363.502
	7.532.952

8. L'importance du solde non utilisé (2.264.258 dollars) tient surtout au fait que l'ONU a reçu une allocation spéciale de 2.411.561 dollars en devises non convertibles avec lesquelles des dépenses équivalent à 346.164 dollars ont été engagées. D'autre part, des commandes de fournitures et de matériel, représentant une somme de 1.125.635 dollars, ont été passées. Cependant, l'Administration a été avisée vers la fin de l'exercice que les livraisons des fournitures et du matériel commandés n'auraient pas lieu avant le 1er janvier 1956. Les écritures correspondant aux engagements en question (1.125.635 dollars) imputés sur les crédits spéciaux en devises non convertibles ont été annulées avant règlement. Il en a été de même de 80.016 dollars de dépenses imputées sur les crédits ordinaires. Ces écritures ont toutes été reportées sur les comptes de 1956 et la mise en œuvre des programmes de l'ONU n'a pas été, de ce fait, retardée autant qu'on pourrait le croire sur la foi des comptes.

9. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les dépenses non réglées [conformément à la résolution 885 (IX) de l'Assemblée générale] pour déterminer si, à son avis, des crédits n'avaient pas "été comptabilisés inutilement comme engagements non réglés". La situation en fin d'exercice était la suivante:

	<i>Dépenses réglées (Dollars)</i>	<i>Dépenses non réglées (Dollars)</i>	<i>Total (Dollars)</i>
Coût des projets	4.302.468	2.072.913	6.375.381
Frais indirects d'exécution	734.722	59.347	794.069
Dépenses d'administration	332.119	31.383	363.502
	5.369.309	2.163.643	7.532.952

Sur le total des dépenses non réglées (2.163.643 dollars), 1.192.552 dollars sont imputables aux bourses de perfectionnement, soit sensiblement plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Cela tient au fait qu'en 1954 le BAT a modifié une des dispositions de son règlement financier et décidé que les organisations participantes pourraient engager des dépenses au titre des bourses de perfectionnement avant même que tous les arrangements aient été négociés avec les pays hôtes et que les programmes d'études aient été approuvés. Dans ces conditions, le Comité des commissaires aux comptes n'est pas en mesure de déterminer si la totalité du crédit de 1.192.552 dollars sera nécessaire. Les sondages du Comité ont été suffisamment nombreux pour faire apparaître que le montant des

dépenses non réglées portées sous les autres rubriques est raisonnable; le Comité a constaté cependant une sous-estimation, un engagement ayant été comptabilisé à 24.200 dollars, alors qu'à l'achèvement de la vérification des comptes on avait déjà reçu des pièces justificatives fixant la liquidation à plus de 53.000 dollars. Toutefois, le Comité reconnaît que les circonstances de la transaction étaient exceptionnelles et il ne formule pas de critiques en ce qui concerne la sous-estimation du coût probable.

10. D'autre part, l'ONU a dépensé, pour l'exécution de certains projets spéciaux d'assistance technique, 77.515 dollars qui doivent lui être remboursés directement par les gouvernements bénéficiaires ou par les organisations intéressées.

Crédits alloués au secrétariat du BAT

11. Sur une allocation de 1.416.800 dollars, le secrétariat du BAT a engagé des dépenses s'élevant à 1.356.084 dollars, comme suit:

	<i>Dollars</i>
Dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison	972.186
Dépenses d'administration centrale	383.898
	<u>1.356.084</u>

Par rapport à 1954, on constate que les dépenses des représentants résidents et des bureaux de liaison ont augmenté de 86.341 dollars alors que les dépenses d'administration centrale ont diminué de 7.569 dollars.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)

Lars BREIE (Norvège)

8 mai 1956.